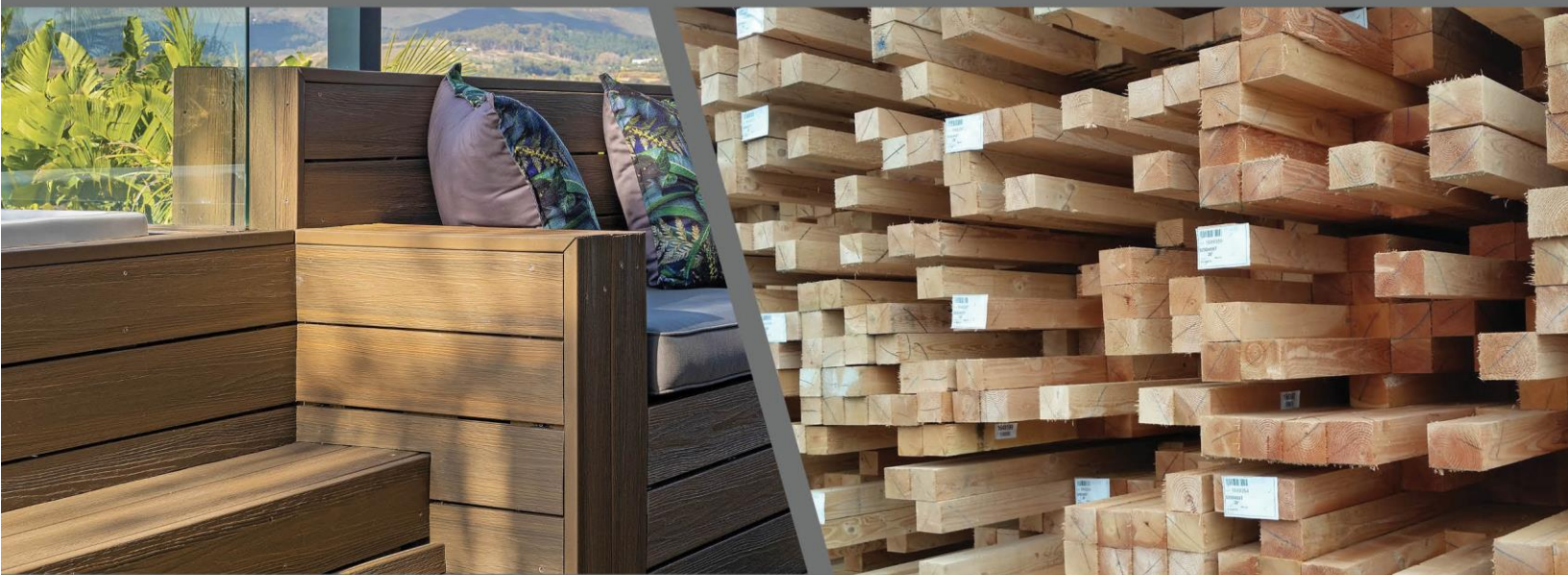




RAPPORT ANNUEL 2025



RENSEIGNEMENTS FINANCIERS

RÉSULTATS ANNUELS D'EXPLOITATION

(en milliers de dollars, sauf pour les montants par action)

	2025	2024	2023	2022	2021
Chiffre d'affaires	542 983 \$	509 541 \$	512 821 \$	631 185 \$	615 946 \$
Bénéfice avant impôt sur le résultat	9 600 \$	18 064 \$	20 090 \$	44 716 \$	50 523 \$
Bénéfice net	7 142 \$	13 369 \$	14 688 \$	32 679 \$	37 836 \$
- par action de base	0,86 \$	1,58 \$	1,72 \$	3,82 \$	4,42 \$
- par action dilué	0,85 \$	1,58 \$	1,72 \$	3,82 \$	4,42 \$
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	3,210 \$	(868) \$	42 968 \$	26 013 \$	33 278 \$
- par action ⁽¹⁾	0,38 \$	(0,10) \$	5,03 \$	3,04 \$	3,89 \$
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles excluant l'incidence des variations des éléments sans effet sur la trésorerie du fonds de roulement, impôt sur le résultat payé et intérêts payés ⁽¹⁾	26 033 \$	27 988 \$	29 674 \$	55 051 \$	60 003 \$
- par action ⁽²⁾	3,10 \$	3,29 \$	3,48 \$	6,43 \$	7,01 \$
Capitaux propres	207 629 \$	206 208 \$	195 003 \$	186 779 \$	160 948 \$
- par action ⁽¹⁾	24,88 \$	24,38 \$	22,88 \$	21,83 \$	18,80 \$
Prix de l'action à la fin de l'exercice	11,89 \$	13,99 \$	14,07 \$	12,17 \$	9,56 \$
Dividendes payés par action ⁽¹⁾	0,60 \$	0,75 \$	1,00 \$	0,90 \$	0,85 \$

⁽¹⁾ Mesure financière supplémentaire – consulter la section « Mesures financières non conformes aux IFRS » pour plus d'informations.

⁽²⁾ Mesures financières non conformes aux IFRS – consulter la section « Mesures financières non conformes aux IFRS » pour plus d'informations et un rapprochement avec la mesure IFRS la plus directement comparable.

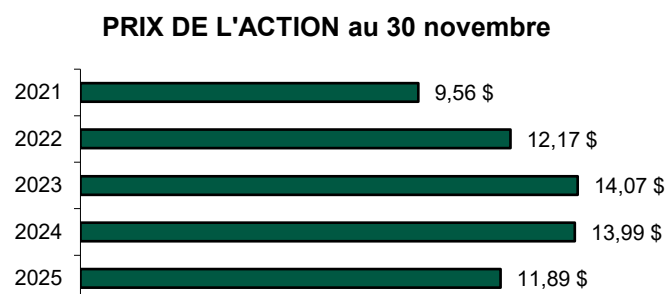
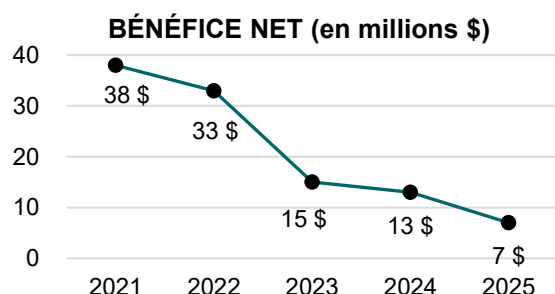


TABLE DES MATIÈRES

Message du président du C.A. aux actionnaires...	2
Message du président aux actionnaires.....	3
Rapport de gestion	4
États financiers consolidés et notes.....	19
Administrateurs et dirigeants	52
Bureaux de vente et centres de distribution	53

SIÈGE SOCIAL

225, rue Goodfellow
Delson, Québec
J5B 1V5
Canada



Sans frais : 800-361-6503

Tél : 450-635-6511

Fax : 450-635-3729

info@goodfellowinc.com

www.goodfellowinc.com

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AUX ACTIONNAIRES

L'exercice 2025 s'est déroulé dans un contexte marqué par l'incertitude économique et l'évolution de la demande dans les secteurs nord-américains du bois et des matériaux de construction. La croissance des revenus a été soutenue par la résilience des relations clients et des contributions des actifs opérationnels récemment acquis. Toutefois, le bénéfice par action s'est établi à 0,86 \$, comparativement à 1,58 \$ l'an dernier, reflétant un environnement inflationniste persistant ainsi que les coûts liés à l'intégration des investissements stratégiques réalisés aux États-Unis pour renforcer la position à long terme de la Société.

Tout au long de l'année, le Conseil a maintenu une discipline financière rigoureuse et un suivi stratégique, avec une importance particulière aux initiatives de gestion des risques et le déploiement de capitaux. Le programme de rachat d'actions dans le cours normal des activités a continué d'être utilisé avec discernement, contribuant de façon contenue à la valeur pour les actionnaires depuis 2022.

Pour l'année à venir, le Conseil adopte une perspective prudemment optimiste. Bien que les conditions économiques générales indiquent une croissance limitée mais relativement stable l'an prochain, Goodfellow amorce l'année 2026 avec des fondamentaux solides, une posture financière disciplinée et une approche de gouvernance solide, soutenu par un conseil d'administration doté d'une vaste expertise opérationnelle et stratégique.

Le Conseil tient à exprimer sa gratitude envers la direction, les employés et les actionnaires pour leur engagement et leur confiance. Il demeure résolu à maintenir une gouvernance responsable et une supervision rigoureuse alors que Goodfellow poursuit ses priorités dans un environnement économique en évolution.

(Signé) « Robert Hall »

Président du conseil d'administration

Le 19 février 2026

MESSAGE DU PRÉSIDENT AUX ACTIONNAIRES

L'exercice financier 2025 s'est amorcé dans un contexte marqué par l'incertitude économique, de dynamiques commerciales changeantes et d'une demande variable sur les marchés nord-américains. Les turbulences géopolitiques ont persisté, perturbant la demande internationale et influençant le prix du bois et des autres produits forestiers. Au Canada, la croissance économique est demeurée modeste, alors que l'instabilité commerciale a miné la confiance des entreprises et freiné l'investissement, un facteur qui a affecté plusieurs secteurs des activités de Goodfellow. Les contraintes de main-d'œuvre, l'augmentation des coûts et la dépendance continue à l'égard des matériaux importés ont créé un environnement opérationnel complexe pour les distributeurs et manufacturiers de l'industrie.

Goodfellow a généré des revenus de 542,9 millions \$ et un bénéfice net de 7,1 millions \$ pour l'exercice 2025, comparativement à 509,5 millions \$ de revenus et un bénéfice net de 13,4 millions \$ l'an dernier. Ces résultats reflètent des conditions de marché difficiles, mais aussi des progrès significatifs visant à renforcer son offre et son réseau. Les efforts ont porté sur l'optimisation des niveaux d'inventaire, l'amélioration de la coordination logistique et l'alignement de l'offre de produits sur les besoins des marchés régionaux. D'importants investissements ont été réalisés pour intégrer les actifs américains acquis en 2024 et pour compléter les améliorations des installations à Delson. Sur le plan commercial, les équipes se sont concentrées sur le renforcement des relations clients, l'amélioration de la qualité du service et la création de solutions adaptées aux segments clés. Ces initiatives ont contribué à maintenir des parts de marché dans un environnement exigeant.

Le résultat positif de Goodfellow est attribuable à ses employés dévoués et talentueux. Leur expertise, leur engagement envers les clients et leur adaptabilité demeurent des piliers de notre succès alors que la Société aborde l'année 2026.

À nos actionnaires, merci pour votre confiance et votre soutien continu. Goodfellow demeure engagé à gérer votre investissement avec transparence, responsabilité et rigueur.

(Signé) « Patrick Goodfellow »

Président et chef de la direction

19 février 2026

RAPPORT DE GESTION

Ce rapport de gestion et les états financiers consolidés de Goodfellow inc. (« la Société ») ont été approuvés par Conseil d'administration le 19 février 2026. Ce rapport de gestion devrait être lu conjointement avec les états financiers consolidés et ses notes afférentes pour les exercices terminés le 30 novembre 2025 et 2024. Ce rapport de gestion présente une revue des développements et résultats importants de l'exploitation de la Société pour les exercices terminés le 30 novembre 2025 et 2024. Ces états financiers consolidés pour les exercices terminés le 30 novembre 2025 et 2024 ont été préparés conformément aux normes IFRS de comptabilité (IFRS). À moins d'indication contraire, tous les montants présentés dans le rapport de gestion sont en dollars canadiens. Tous les montants figurant dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action ou sauf indication contraire. Certains montants inclus dans ce rapport de gestion ont été arrondis pour en faciliter la lecture, ce qui peut avoir une incidence sur certains calculs. De plus, dans le présent rapport de gestion, nous utilisons également des mesures financières non conformes aux IFRS pour lesquelles une définition complète est présentée ci-dessous et pour lesquelles un rapprochement avec les informations financières conformes aux IFRS est présenté à la section « Mesures financières non conformes aux IFRS » et dans la note 22 « Information sectorielle et chiffre d'affaires » aux états financiers consolidés annuels pour les exercices clos le 30 novembre 2025 et 2024. Ces mesures doivent être considérées comme un complément aux mesures de performance financière conformément aux IFRS. Ils ne se substituent pas à eux et ne leur sont pas supérieurs. De l'information additionnelle au sujet de la Société, comme la circulaire d'information annuelle et le rapport annuel, peut être consultée sur SEDAR+ à www.sedarplus.ca et sur www.goodfellowinc.com.

INFORMATION FINANCIÈRE PROSPECTIVE

Ce rapport de gestion contient des déclarations prospectives implicites et/ou explicites sur, entre autres choses, les objectifs, les stratégies, les priorités, les buts, les plans, la situation financière, les résultats d'exploitation, les tendances et les activités de Goodfellow inc. ainsi que de ses marchés et industries. Les déclarations prospectives peuvent être identifiées par des mots tels que : « croire », « estimation », « attente », « stratégie », « avenir », « probable », « peut », « devrait », « volonté » et des références similaires à des périodes futures. Des exemples de déclarations prospectives comprennent, entre autres, des déclarations concernant la liquidité et la gestion des risques dans les conditions économiques actuelles. Les déclarations prospectives ne sont ni des faits historiques ni des garanties de performances futures. Ces déclarations sont prospectives dans la mesure où elles sont fondées sur des évaluations, des attentes et des hypothèses se rapportant à l'état de l'économie mondiale et de l'économie dans les régions où la Société exerce des activités; la demande pour les produits de la Société, dont celle provenant de ses clients récurrents, dont les placements des clients; les prix et marges pour ses produits; les concurrents; la fiabilité des chaînes d'approvisionnement; l'inflation; les taux d'intérêt; la fluctuation des devises étrangères; les frais généraux; les besoins en fonds de roulement et la disponibilité du capital et du financement aux fins de soutenir ces besoins; le recouvrement de créances clients; la disponibilité et le caractère adéquat de la couverture d'assurances; le caractère adéquat et la fiabilité de la main-d'œuvre employée par la Société; la gestion adéquate du risque environnemental et des risques en matière de santé et de sécurité; le caractère adéquat, fiable et performant des systèmes d'information; le caractère adéquat, fiable et performant des mécanismes internes de contrôle et d'information; l'absence de changement défavorable important au niveau du cadre réglementaire dans lequel la Société opère et de poursuites judiciaires. Bien que nous croyions que les attentes reflétées dans les déclarations prospectives présentées dans les documents et les hypothèses sur lesquels ces déclarations prospectives sont fondées soient raisonnables, rien ne garantit que ces attentes et hypothèses s'avèreront exactes. Il est recommandé au lecteur de faire preuve de prudence et ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives comprises dans ce rapport, car rien ne garantit que les plans, intentions et attentes sur lesquels reposent les déclarations prospectives se concrétiseront ou se révéleront exacts. Les résultats réels pourraient différer de manière significative des attentes de la direction si des risques, dénotés ou non, et si des incertitudes affectaient les résultats de la Société ou si nos évaluations ou hypothèses s'avéraient inexactes. Ces risques et incertitudes comprennent, entre autres, les effets des conditions économiques générales et commerciales, y compris la nature cyclique de ses opérations, la concurrence de marché, l'inflation, les conditions du crédit, les taux de change et les risques de fluctuation des taux d'intérêt, les risques environnementaux, le niveau de la demande et la performance financière de l'industrie manufacturière, la concurrence des fournisseurs, les changements au niveau de la demande des clients, la mesure dans laquelle nous réussissons à obtenir de nouvelles relations à long terme avec les clients ou à conserver les relations existantes et le niveau de défaillance des services qui pourrait conduire les clients à utiliser les services de nos concurrents, l'augmentation des faillites de clients, la dépendance envers des employés clés, les lois et règlements, les systèmes d'information, les structures de coût et les exigences de fonds de roulement, les actions en matière de politiques commerciales, y compris des droits, des obstacles, des restrictions, des tarifs douaniers et des mesures de représailles; l'occurrence d'hostilités, l'instabilité politique ou les catastrophes naturelles et d'autres facteurs décrits dans les documents publics déposés par la Société et disponibles à www.sedarplus.ca. Pour toutes ces raisons, nous ne pouvons garantir la réalisation des déclarations prospectives. Les risques et incertitudes susmentionnés sont décrits plus en détail dans le présent rapport de gestion. Ce rapport de gestion fournit un aperçu de notre performance antérieure ainsi que des stratégies futures et des indices de performance clés tels que perçus par l'équipe de direction de Goodfellow inc. La Société décline toute obligation de mettre à jour ou de réviser ces déclarations prospectives, sauf dans les cas prévus par toute loi applicable.

MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX IFRS (non audités)

Nous présentons nos résultats financiers conformément aux IFRS. Toutefois, dans le présent document, les mesures non conformes aux IFRS, les ratios non conformes aux IFRS et les mesures financières supplémentaires suivants sont utilisés : BAIIA, les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles excluant l'incidence des variations des éléments sans effet sur la trésorerie du fonds de

roulement, impôts sur le résultat payé et intérêts payés, Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles excluant l'incidence des variations des éléments sans effet sur la trésorerie du fonds de roulement, impôt sur le résultat payé et intérêts payés par action, Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles par action, les bénéfices bruts, les marges brutes, les capitaux propres par action, rendement des capitaux propres, capital total, dette nette et les dividendes payés par action. Ces mesures n'ont pas de signification normalisée en vertu des IFRS et pourraient être calculées différemment par d'autres sociétés et, par conséquent, pourraient ne pas être comparables. Nous pensons que bon nombre de lecteurs analysent la performance financière des activités de la Société sur la base de ces mesures financières non conformes aux IFRS, car ces mesures peuvent faciliter les comparaisons entre les périodes. La Société estime également que ces mesures sont des indicateurs utiles de la performance de ses opérations et de sa capacité à respecter ses obligations financières. De plus, la direction utilise également certaines de ces mesures financières non conformes aux IFRS pour évaluer la performance de ses activités et de ses dirigeants. Ces mesures doivent être considérées comme un complément aux mesures de la performance financière conformément aux IFRS. Elles ne se substituent pas à celles-ci et ne leur sont pas supérieurs. Pour les mesures affichées par action, la Société a divisé les mesures par le nombre total d'actions en circulation au 30 novembre de la période présentée et par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation pour la période pertinente terminée le 30 novembre présenté pour les autres mesures par action.

Le « BAIIA » représente le bénéfice avant impôts sur le résultat, les charges financières nettes, amortissement des immobilisations corporelles, des actifs au titre de droits d'utilisation et des actifs incorporelles. La direction estime que cette mesure est utile car elle permet la comparabilité des résultats d'exploitation d'une période à l'autre en excluant les effets des éléments qui reflètent principalement l'impact des décisions d'investissement et de financement à long terme, plutôt que les résultats des activités quotidiennes.

Le tableau ci-dessous présente un rapprochement du BAIIA avec la mesure IFRS la plus directement comparable, le bénéfice net.

Rapprochement au BAIIA	Trois mois terminés le		Exercices terminés le	
	30 novembre 2025	30 novembre 2024	30 novembre 2025	30 novembre 2024
	(non audités)	(non audités)		
	\$	\$	\$	\$
Bénéfice net	3 199	2 418	7 142	13 369
Impôt sur le résultat	924	436	2 458	4 695
Charges financières nettes	789	717	4 029	2 379
Amortissement des immobilisations corporelles	1 337	1 372	5 194	4 188
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	1 516	1 398	6 123	4 787
Amortissement des actifs incorporelles	147	148	585	591
BAIIA	7 912	6 489	25 531	30 009

« Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles excluant l'incidence des variations des éléments sans effet sur la trésorerie du fonds de roulement, impôt sur le résultat payé et intérêts payés » représente les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles avant les variations des éléments sans effet sur la trésorerie du fonds de roulement, impôt sur le résultat payé et intérêts payés. La direction estime que cette mesure est utile car elle fournit une indication de la flexibilité financière de la Société, c'est-à-dire des liquidités dont dispose la Société pour assurer le service de la dette, respecter d'autres obligations de paiement, effectuer des investissements et exécuter la stratégie de la Société.

Les tableaux ci-dessous présentent un rapprochement des flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles excluant l'incidence des variations des éléments sans effet sur la trésorerie du fonds de roulement, impôt sur le résultat payé et intérêts payés avec la mesure IFRS la plus directement comparable, les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles.

Rapprochement des flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles excluant l'incidence des variations des éléments sans effet sur la trésorerie du fonds de roulement, impôt sur le résultat payé et intérêts payés – quatrième trimestre (non audités)	Trois mois terminés le	
	30 novembre 2025	30 novembre 2024
	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	9 965	20 167
Variation des éléments sans effet sur la trésorerie du fonds de roulement	(3 317)	(14 810)
Intérêts payés	568	505
Impôt sur le résultat payé	1 071	14
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles excluant l'incidence des variations des éléments sans effet sur la trésorerie du fonds de roulement, impôt sur le résultat payé et intérêts payés	8 287	5 876
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles par action	1,19	2,38
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles excluant l'incidence des variations des éléments sans effet sur la trésorerie du fonds de roulement, impôt sur le résultat payé et intérêts payés par action	0,99	0,69
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (milliers)	8 353	8 469

Rapprochement des flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles excluant l'incidence des variations des éléments sans effet sur la trésorerie du fonds de roulement, impôt sur le résultat payé et des intérêts payés	Exercices terminés le				
	30 novembre 2025	30 novembre 2024	30 novembre 2023	30 novembre 2022	30 novembre 2021
	\$	\$	\$	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	3 210	(868)	42 968	26 013	33 278
Variation des éléments sans effet sur la trésorerie du fonds de roulement	18 834	24 102	(24 213)	3 734	15 484
Intérêts payés	3 015	1 918	1 367	1 731	1 541
Impôt sur le résultat payé	974	2 836	9 552	23 573	9 700
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles excluant l'incidence des variations des éléments sans effet sur la trésorerie du fonds de roulement, impôt sur le résultat payé et des intérêts payés	26 033	27 988	29 674	55 051	60 003
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles par action	0,38	(0,10)	5,03	3,04	3,89
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles excluant l'incidence des variations des éléments sans effet sur la trésorerie du fonds de roulement, impôt sur le résultat payé et des intérêts payés par action	3,10	3,29	3,48	6,43	7,01
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (milliers)	8 391	8 497	8 537	8 563	8 563

En ce qui concerne le « bénéfice brut » et la « marge brute », ces mesures sont utilisées dans les sections « coût des ventes » dans la discussion ci-dessous pour les résultats de l'exercice clos le 30 novembre 2025 (et le 30 novembre 2024), ainsi que du quatrième trimestre clos le 30 novembre 2025 (et le 30 novembre 2024). Veuillez-vous reporter à ces sections pour une description de la façon dont ces mesures sont calculées et un rapprochement avec la mesure IFRS la plus directement comparable.

Retraitement

Au quatrième trimestre de 2025, la Société a corrigé une erreur de présentation concernant certaines dépenses liées à la production qui avaient été comptabilisées dans les frais de vente et charges administratives et générales au lieu d'être incluses dans le coût des ventes. Les informations financières comparatives pour l'exercice 2024 ont été retraitées afin de refléter cet ajustement de présentation. Cet ajustement de présentation n'a eu aucune incidence sur le résultat avant impôt ni sur le résultat net. Il n'a pas non plus eu d'incidence sur l'état consolidé de la situation financière, l'état consolidé des flux de trésorerie ni l'état consolidé des variations des capitaux propres. L'ajustement de présentation a eu un impact sur le bénéfice brut et la marge brute. Consultez la note 24 des états financiers consolidés pour l'exercice clos le 30 novembre 2025 pour plus de détails sur les impacts sur le coût des ventes, ainsi que sur les frais de vente et charges administratives et générales. Les impacts du retraitement sur le bénéfice brut et la marge brute pour l'exercice clos le 30 novembre 2024 sont les suivants :

	30 novembre 2024, tel que présenté précédemment	Ajustements	30 novembre 2024, tel que retraité
Mesures financières non conformes aux IFRS			
Bénéfice brut	\$ 121 745	\$ (21 344)	\$ 100 401
Marge brute	23,9 %	(4,2) %	19,7 %

Les incidences du retraitement sur les états financiers consolidés pour la période de trois mois close le 30 novembre 2024 sont les suivantes :

	Trois mois terminés le 30 novembre 2024, tel que présenté précédemment	Ajustements	Trois mois terminés le 30 novembre 2024, tel que retraité
États consolidés du résultat global			
Coût des ventes	\$ 93 771	\$ 6 044	\$ 99 815
Frais de vente et charges administratives et générales	26 863	(6 044)	20 819

	Trois mois terminés 30 novembre 2024, tel que présenté précédemment	Ajustements	Trois mois terminés 30 novembre 2024, tel que retraité
Mesures financières non conformes aux IFRS			
Bénéfice brut	\$ 30 434	\$ (6 044)	\$ 24 390
Marge brute	24,5 %	(4,9) %	19,6 %

Les « capitaux propres » sont définis comme l'intérêt résiduel dans les actifs d'une entité après déduction de l'ensemble de ses passifs. Le « capital total » représente la somme de la dette nette et des capitaux propres. La « dette nette » est calculée comme la trésorerie moins des emprunts bancaires.

De plus, les tableaux suivants présentent les informations à l'appui du calcul par action des capitaux propres et des dividendes payés:

Rapprochement des capitaux propres par action	Exercices terminés le				
	30 novembre 2025	30 novembre 2024	30 novembre 2023	30 novembre 2022	30 novembre 2021
	\$	\$	\$	\$	\$
Capitaux propres	207 629	206 208	195 003	186 779	160 948
Capitaux propres par action	24,88	24,38	22,88	21,83	18,80
Nombre d'actions en circulation (milliers)	8 344	8 458	8 521	8 558	8 563

Rapprochement des dividendes payés par action	Exercices terminés le				
	30 novembre 2025	30 novembre 2024	30 novembre 2023	30 novembre 2022	30 novembre 2021
	\$	\$	\$	\$	\$
Dividendes payés	5 028	6 375	8 539	7 706	7 279
Dividendes payés par action	0,60	0,75	1,00	0,90	0,85
Nombre moyen pondéré d'actions au moment du paiement (milliers)	8 391	8 497	8 537	8 563	8 563

VUE D'ENSEMBLE DE LA SOCIÉTÉ

Goodfellow est un fabricant diversifié de produits de bois à valeur ajoutée, ainsi qu'un distributeur en gros de matériaux de construction et de revêtements de sol. Goodfellow exploite 9 usines de transformation et dispose d'un réseau de 13 centres de distribution à travers le Canada, ainsi que 2 centres de distribution et 4 usines de transformation aux États-Unis et 1 centre de distribution au Royaume-Uni. Les secteurs commerciaux et résidentiels sont desservis par la Société par l'entremise de détaillants de cour à bois, de manufacturiers, de partenaires de projets industriels et d'infrastructures, et de spécialistes du revêtement de sol.

PERFORMANCE GLOBALE

L'exercice financier 2025 s'est amorcé dans un contexte marqué par l'incertitude économique, de dynamiques commerciales changeantes et d'une demande variable sur les marchés nord-américains. Ces facteurs, ainsi que les contraintes persistantes de main-d'œuvre, la hausse des coûts et la dépendance continue envers les matériaux importés, ont créé un environnement opérationnel complexe pour les distributeurs et manufacturiers du secteur. Malgré ces conditions difficiles, Goodfellow a réalisé une croissance de ses revenus de 6,6 %, soit 33,4 millions \$, alors que le bénéfice a diminué de 6,2 millions \$ par rapport à l'année dernière. Les actifs récemment acquis de manutention et de séchage de bois à valeur ajoutée aux États-Unis ont eu un impact significatif et non récurrent sur les résultats de l'exercice, soutenant une croissance des revenus tout en générant des coûts d'intégration importants qui ont réduit le bénéfice. Bien que les conditions économiques générales indiquent une croissance limitée, mais relativement stable l'an prochain, Goodfellow amorce l'année 2026 avec des fondamentaux solides qui positionnent la Société pour gérer l'incertitude et renforcer sa position en tant que leader de l'industrie.

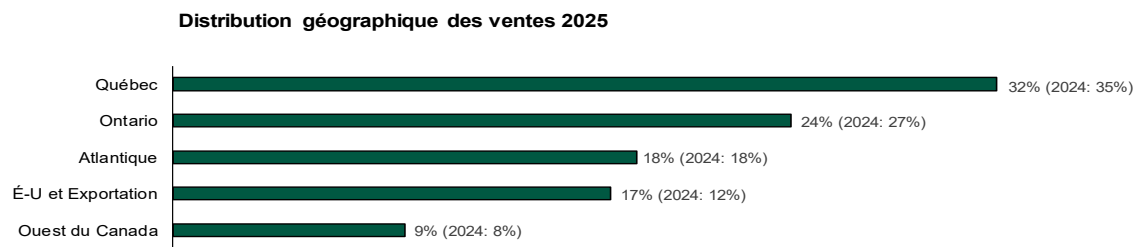
COMPARAISON DES EXERCICES TERMINÉS LE 30 NOVEMBRE 2025 ET 2024

FAITS SAILLANTS	2025	2024	Variance
	\$	\$	%
Chiffre d'affaires	542 983	509 541	+7
Bénéfice avant impôt sur le résultat	9 600	18 064	-47
Bénéfice net	7 142	13 369	-47
Bénéfice net			
Par action de base	0,86	1,58	-45
Par action dilué	0,85	1,58	-46
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	3 210	(868)	+470
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles excluant l'incidence des variations des éléments sans effet sur la trésorerie du fonds de roulement, impôt sur le résultat payé et intérêts payés ⁽¹⁾	26 033	27 988	-7
BAIIA ⁽¹⁾	25 531	30 009	-15

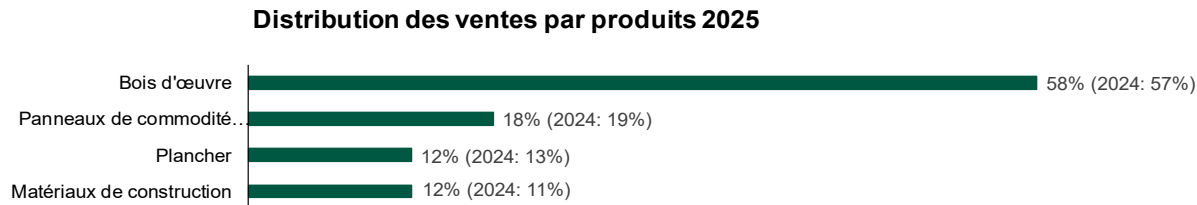
⁽¹⁾ Mesures financières non conformes aux IFRS – consulter la section « Mesures financières non conformes aux IFRS » pour plus d'informations et un rapprochement avec la mesure IFRS la plus directement comparable.

Au Canada, les ventes au cours de l'exercice 2025 sont restées stables par rapport à l'année précédente en raison d'une augmentation globale des ventes de produits de plancher et des matériaux de construction, compensée par une baisse des ventes

de produits de bois d'œuvre. Les ventes au Québec ont diminué de 2 % en raison d'une baisse des ventes de panneaux de commodité et de spécialité ainsi que des produits de bois d'œuvre. Les ventes en Ontario ont diminué de 6 % en raison d'une baisse des ventes de toutes les catégories de produits à l'exception des produits de plancher. Les ventes dans l'Ouest canadien ont augmenté de 16 % en raison d'une hausse des ventes de toutes les catégories de produits excepté les produits de plancher. Les ventes dans la région Atlantique ont augmenté de 9 % en raison d'une hausse des ventes de toutes les catégories de produits à l'exception des produits de plancher.



Les ventes aux États-Unis, en dollars américain, ont augmenté de 6 % au cours de l'exercice 2025 par rapport à l'exercice financier 2024. En devise canadienne, les ventes ont augmenté de 9 % comparativement à 2024 en raison d'une augmentation des ventes de produits de bois d'œuvre et des ventes de matériaux de construction. Les ventes à l'exportation ont augmenté de 147 %, en dollars canadiens, comparativement à l'année dernière en raison d'une augmentation des ventes de produits de bois d'œuvre et des ventes de panneaux de commodité et de spécialité.



Concernant la distribution des ventes par produits, toutes les catégories de produits, à l'exception de panneaux de commodité et de spécialité, ont connu une augmentation des ventes. Les ventes de produits de plancher au cours de l'exercice 2025 ont augmenté de 4 %, les ventes de panneaux de commodité et de spécialité sont restées stables, les ventes de matériaux de construction ont augmenté de 9 % et les ventes de produits de bois d'œuvre ont augmenté de 9 % par rapport à l'année dernière.

Rapprochement au bénéfice brut	Exercices terminés le	
	30 novembre 2025	30 novembre 2024 (retraité) ¹
	\$	\$
Chiffres d'affaires	542 983	509 541
Coût des ventes	439 459	409 140
Bénéfice brut	103 524	100 401
Marge brute	19,1 %	19,7 %

¹ Se reporter à la page 6 pour plus de détails.

Le bénéfice brut et la marge brute sont des mesures financières non conformes aux IFRS. Voir la section « Mesures financières non conformes aux IFRS » pour plus d'information. Le bénéfice brut est calculé comme étant le chiffre d'affaires moins le coût des ventes. La marge brute est calculée en rapportant le bénéfice brut sur le chiffre d'affaires. Le tableau ci-dessus contient un rapprochement entre le bénéfice brut et le chiffre d'affaires.

Coût des ventes

Le coût des ventes au cours de l'exercice 2025 s'élevait à 439,5 millions \$ comparativement à 409,1 millions \$ il y a un an. Le coût des ventes a augmenté de 7 % par rapport à l'an dernier. Le bénéfice brut s'élevait à 103,5 millions \$ comparativement à 100,4 millions \$ l'an dernier, soit une augmentation de 3 % par rapport à l'an dernier. La marge brute s'élevait à 19,1 % au cours de l'exercice 2025 (19,7 % l'an dernier).

Frais de vente et charges administratives et générales

Les frais de vente et charges administratives et générales pour l'exercice 2025 s'élevaient à 89,9 millions \$ comparativement à 80,0 millions \$ l'année dernière, soit une augmentation de 12 % par rapport à l'an dernier.

Charges financières nettes

Les charges financières nettes au cours de l'exercice 2025 s'élevaient à 4,0 millions \$ (2,4 millions \$ l'an dernier). La moyenne du taux préférentiel canadien était de 5,01 % durant l'exercice 2025 (6,89 % l'an dernier). La moyenne du taux préférentiel des É.-U. était 7,44 % (8,38 % en 2024).

COMPARAISON DES TROIS MOIS TERMINÉS LE 30 NOVEMBRE 2025 ET 2024

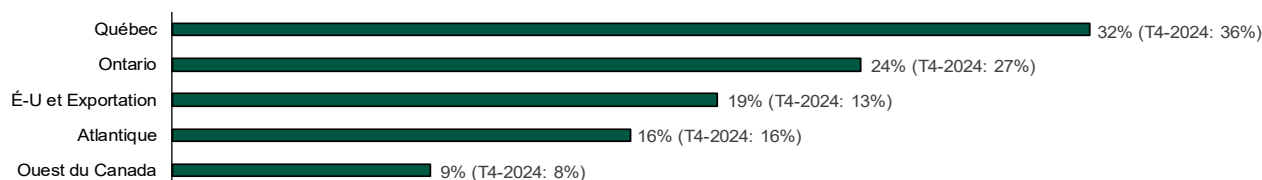
(non audités)

FAITS SAILLANTS	T4-2025	T4-2024	Variance
	\$	\$	%
Chiffre d'affaires	136 953	124 205	+10
Bénéfice avant impôt sur le résultat	4 123	2 854	+45
Bénéfice net	3 199	2 418	+32
Bénéfice net par action – De base et dilué	0,39	0,29	+34
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	9 965	20 167	-51
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles excluant l'incidence des variations des éléments sans effet sur la trésorerie du fonds de roulement, impôt sur le résultat payé et intérêts payés ⁽¹⁾	8 287	5 876	+41
BAIIA ⁽¹⁾	7 912	6 489	+22

⁽¹⁾ Mesures financières non conformes aux IFRS – consulter la section « Mesures financières non conformes aux IFRS » pour plus d'informations et un rapprochement avec la mesure IFRS la plus directement comparable.

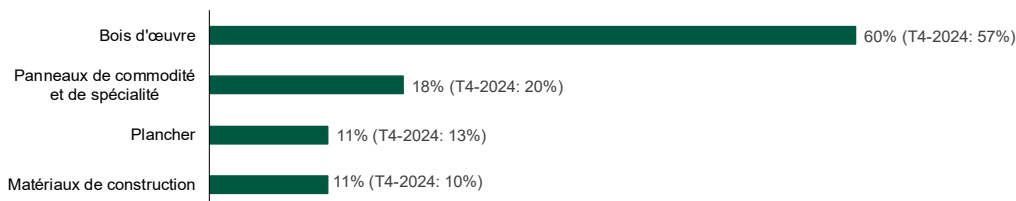
Au Canada, les ventes au cours du quatrième trimestre 2025 ont augmenté de 3 % par rapport à l'année dernière en raison d'une hausse des ventes des matériaux de construction et des produits de bois d'œuvre. Les ventes au Québec ont diminué de 3 % en raison d'une baisse des ventes de panneaux de commodité et de spécialité et des produits de bois d'œuvre. Les ventes en Ontario ont diminué de 2 % en raison d'une baisse des ventes de produits de plancher et des produits de bois d'œuvre. Les ventes dans l'Ouest canadien ont augmenté de 20 % en raison d'une hausse des ventes de toutes les catégories de produits à l'exception des ventes de produits de plancher. Les ventes dans la région Atlantique ont augmenté de 16 % en raison d'une hausse des ventes de toutes les catégories de produits à l'exception des ventes de produits de plancher.

Distribution géographique des ventes pour le quatrième trimestre terminé le 30 novembre 2025



Les ventes aux États-Unis pour le quatrième trimestre de 2025 en dollars américains ont diminué de 5% par rapport à l'an dernier et de 7% en dollars canadiens, principalement en raison d'une baisse des ventes de toutes les catégories de produits à l'exception des matériaux de construction. Finalement, les ventes à l'exportation ont augmenté de 205% en dollars canadiens au cours du quatrième trimestre de 2025 par rapport à l'an dernier, principalement en raison d'une hausse des ventes de panneaux de commodité et de spécialité et des produits de bois d'œuvre.

Distribution des ventes par produits pour le quatrième trimestre terminé le 30 novembre 2025



Concernant la distribution des ventes par produits, les ventes de produits de bois d'œuvre et des matériaux de construction ont augmenté leur volume. Au quatrième trimestre de l'exercice 2025, les ventes de produits de plancher ont diminué de 6 %, les ventes de panneaux de commodité et de spécialité ont diminué de 1 %, les ventes de matériaux de construction ont augmenté de 19 % et les ventes de produits de bois d'œuvre ont augmenté de 17 % par rapport à l'année dernière.

Rapprochement au bénéfice brut
(non audités)

Trois mois terminés le	
30 novembre 2025	30 novembre 2024 (retraité) ¹
\$	\$
Chiffres d'affaires	136 953
Coût des ventes	109 276
Bénéfice brut	27,677
Marge brute	20,2 %

¹ Se reporter à la page 6 pour plus de détails.

Le bénéfice brut et la marge brute sont des mesures financières non conformes aux IFRS. Voir la section « Mesures financières non conformes aux IFRS » pour plus d'information. Le bénéfice brut est calculé comme étant le chiffre d'affaires moins le coût des ventes. La marge brute est calculée en rapportant le bénéfice brut sur le chiffre d'affaires. Le tableau ci-dessus contient un rapprochement entre le bénéfice brut et le chiffre d'affaires.

Coût des ventes

Le coût des ventes au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2025 s'élevait à 109,3 millions \$ comparativement à 99,8 millions \$ il y a un an, soit une augmentation de 10 % par rapport à l'an dernier. Le bénéfice brut s'élevait à 27,7 millions \$ comparativement à 24,4 millions \$ l'an dernier. Le bénéfice brut a augmenté de 13 % par rapport à l'an dernier. La marge brute s'élevait à 20,2 % pour les trois mois terminés le 30 novembre 2025 (19,6 % l'an dernier).

Frais de vente et charges administratives et générales

Les frais de vente et charges administratives et générales pour le quatrième trimestre de l'exercice 2025 s'élevaient à 22,8 millions \$ comparativement à 20,8 millions \$ l'année dernière, soit une augmentation de 9 % par rapport à l'an dernier.

Charges financières nettes

Les charges financières nettes pour les trois mois terminés le 30 novembre 2025 s'élevaient à 0,8 million \$ (0,7 million \$ l'an dernier). La moyenne du taux préférentiel canadien était de 4,68 % durant le quatrième trimestre de l'exercice 2025 comparativement à 6,27 % l'an dernier. La moyenne du taux préférentiel des É.-U. était 7,21 % comparativement à 8,04 % en 2024.

SOMMAIRE DES HUIT DERNIERS TRIMESTRES COMPLÉTÉS

(non audités)

	Fév-2025	Mai-2025	Août-2025	Nov-2025
	\$	\$	\$	\$
Chiffre d'affaires	111 180	152 940	141 910	136 953
(Perte nette) bénéfice net	(2 260)	2 460	3 743	3 199
(Perte nette) bénéfice net par action	(0,27)	0,29	0,45	0,39
	Fév-2024	Mai-2024	Août-2024	Nov-2024
	\$	\$	\$	\$
Chiffre d'affaires	105 334	140 334	139 668	124 205
(Perte nette) bénéfice net	(108)	5 309	5 750	2 418
(Perte nette) bénéfice net par action	(0,01)	0,62	0,68	0,29

Tel qu'indiqué ci-haut, nos résultats des huit derniers trimestres suivent un cycle saisonnier, avec des ventes traditionnellement plus élevées durant les deuxièmes et troisièmes trimestres.

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Actifs totaux

Au 30 novembre 2025, les actifs totaux s'élevaient à 294,9 millions \$ comparativement à 291,9 millions \$ au 30 novembre 2024. La trésorerie au 30 novembre 2025 totalisait 3,8 millions \$ comparativement à 5,3 millions \$ au 30 novembre 2024. Les comptes clients et autres comptes débiteurs affichaient 55,5 millions \$ au 30 novembre 2025 (56,6 millions \$ au 30 novembre 2024). Les impôts à recouvrer étaient de 1,4 millions \$ comparativement à 6,6 millions \$ au 30 novembre 2024. La valeur des stocks au 30 novembre 2025 était de 144,5 millions \$ comparativement à 131,3 millions \$ au 30 novembre 2024. Les charges payées d'avance au 30 novembre 2025 totalisaient 3,2 millions \$ (4,0 millions \$ au 30 novembre 2024). Les actifs au titre des régimes à prestations déterminées s'élevaient à 21,7 millions \$ au 30 novembre 2025 par rapport à 21,9 millions \$ au 30 novembre 2024. Les impôts différés au 30 novembre 2025 s'élevaient à 0,7 million \$ (nil au 30 novembre 2024). Les autres actifs étaient à 1,9 millions \$ au 30 novembre 2025 (1,3 millions \$ au 30 novembre 2024).

Immobilisations corporelles, actifs incorporels et actifs au titre de droits d'utilisation

Au 30 novembre 2025, les immobilisations corporelles s'élevaient à 42,6 millions \$ comparativement à 43,9 millions \$ au 30 novembre 2024 et les actifs incorporels au 30 novembre 2025 s'élevaient à 0,4 million \$ comparativement à 0,9 million \$ au 30 novembre 2024. Les dépenses en capital d'immobilisations corporelles et actifs incorporels au cours de l'exercice 2025 totalisaient 3,7 millions \$ comparativement à 15,7 millions \$ l'an dernier. Les actifs au titre de droits d'utilisation totalisaient 19,3 millions \$ au 30 novembre 2025 (19,9 millions \$ au 30 novembre 2024). L'amortissement des immobilisations corporelles, des actifs incorporels et des actifs au titre de droits d'utilisation au cours de l'exercice 2025 était de 11,9 millions \$ comparativement à 9,6 millions \$ l'an dernier.

Passifs totaux

Au 30 novembre 2025, les passifs totaux s'élevaient à 87,3 millions \$ comparativement à 85,6 millions \$ au 30 novembre 2024. Les dettes bancaires étaient de 17,6 millions \$ au 30 novembre 2025 (5,9 millions \$ au 30 novembre 2024). Les comptes fournisseurs et autres créditeurs étaient de 42,6 millions \$ au 30 novembre 2025 comparativement à 49,0 millions \$ au 30 novembre 2024. Les provisions courantes au 30 novembre 2025 s'élevaient à 0,6 million \$ (0,9 million \$ au 30 novembre 2024). Les obligations locatives au 30 novembre 2025 totalisaient 21,0 millions \$ comparativement à 21,5 millions \$ au 30 novembre 2024. Les impôts différés s'élevaient au 30 novembre 2025 à 5,4 millions \$ (8,3 millions \$ au 30 novembre 2024).

Capitaux propres

Au 30 novembre 2025, les capitaux propres s'élevaient à 207,6 millions \$ comparativement à 206,2 millions \$ au 30 novembre 2024. La Société a généré un taux de rendement des capitaux propres de 3,4 % au cours de l'exercice 2025, comparativement à 6,5 % l'an dernier (le rendement des capitaux propres est le bénéfice net (perte nette) divisé par les capitaux propres, exprimé en pourcentage). Le prix de clôture en bourse des actions était de 11,89 \$ par action le 30 novembre 2025 comparativement à 13,99 \$ par action au 30 novembre 2024. La valeur comptable des actions au 30 novembre 2025 était de 24,88 \$ par action comparativement à 24,38 \$ par action au 30 novembre 2024. Le capital social a clôturé à 9,2 millions \$ au 30 novembre 2025 (9,3 millions \$ au 30 novembre 2024).

Le 20 novembre 2025 (2024 : 20 novembre 2024), suite à l'approbation de la Bourse de Toronto (la « TSX »), la société a renouvelé son offre d'émission de cours normal existante (NCIB). Ce programme permet à la Société de racheter un total de 481 002 actions ordinaires (2024 : 493 102 actions ordinaires). Toutes les actions rachetées dans le cadre du programme de rachat seront annulées lors du rachat. La période de rachat d'actions prendra fin au plus tard le 19 novembre 2026 (2024 : 19 novembre 2025).

Au cours de l'exercice fiscal 2025, la Société a racheté 113 300 actions à un prix moyen pondéré de 12,13 \$, pour un prix d'achat total de 1,4 millions \$, comparativement à 63 700 actions à un prix moyen pondéré de 14,01 \$, pour un prix d'achat total de 892 milles \$ au cours de l'exercice fiscal 2024.

Des informations supplémentaires concernant l'OPCR figurent à la note 14 des états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 30 novembre 2025.

Les dividendes suivants ont été déclarés et payés par la Société pour les exercices terminés le :

30 novembre 2025				30 novembre 2024			
Déclaré				Déclaré			
Date de clôture des registres	Par action	Montant	Date de paiement	Date de clôture des registres	Par action	Montant	Date de paiement
	\$	\$			\$	\$	
5 mars 2025	0,25	2 105	19 mars 2025	5 mars 2024	0,50	4 256	19 mars 2024
28 oct. 2025	0,35	2 923	11 nov. 2025	23 oct. 2024	0,25	2 119	6 nov. 2024
	0,60	5 028			0,75	6 375	

La Société évalue continuellement sa déclaration de dividende selon sa rentabilité globale, ses flux de trésorerie, ses besoins en capital, les conditions économiques générales et les autres besoins commerciaux.

LIQUIDITÉ ET GESTION DU CAPITAL

Financement

La Société a son entente de crédit avec ses prêteurs actuels, soit deux banques à charte canadienne. En mai 2024, la Société a renouvelé son entente de crédit qui comprend une marge maximale de 90 millions \$ échéant en mai 2026 par moyen d'emprunts bancaires et/ou d'emprunts CORRA. De plus, un accordéon de 10 millions \$ est disponible une fois par année fiscale pour un maximum de 150 jours seulement. Les fonds empruntés en vertu de cette entente de crédit portent intérêt au taux préférentiel plus une prime et sont garantis par une sûreté de premier rang sur l'universalité des biens meubles et immeubles de la Société. Au 30 novembre 2025, la Société respectait ses engagements financiers. Au 30 novembre 2025, la Société avait 1,9 millions \$ de lettres de crédit émises, ce qui réduit la disponibilité de sa facilité (1,3 millions \$ à l'an dernier).

Les affaires de la Société sont sujettes à des fluctuations saisonnières, avec des ventes traditionnellement plus élevées durant les deuxièmes et troisièmes trimestres. Par conséquent, les besoins de liquidités sont généralement plus grands pendant ces périodes. La direction croit que la marge actuelle est adéquate pour répondre aux besoins des flux de trésorerie prévisionnels. Les sources de financement et l'accès au capital sont divulgués en détail sous la rubrique LIQUIDITÉ ET GESTION DU RISQUE DANS LES CONDITIONS ÉCONOMIQUES ACTUELLES.

Flux de trésorerie

Pour l'exercice 2025, les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles étaient de 3,2 millions \$ par rapport à (0,9) million \$ l'an dernier. Les activités de financement au cours de l'exercice 2025 étaient de 4,8 millions \$ en comparaison à (12,4) millions \$ l'an dernier. Les activités d'investissement au cours de l'exercice 2025 étaient de (4,2) millions \$ comparativement à (15,7) millions \$ l'an dernier (voir Immobilisations corporelles, actifs incorporels et actifs au titre de droits d'utilisation pour de plus amples détails).

LIQUIDITÉ ET GESTION DU RISQUE DANS LES CONDITIONS ÉCONOMIQUES ACTUELLES

Les objectifs de la Société sont les suivants :

1. Maintenir sa souplesse financière afin de préserver sa capacité à respecter ses obligations financières;
2. Maintenir un ratio dette nette/capitaux propres faible pour préserver sa capacité à poursuivre sa stratégie de croissance interne;
3. Maintenir des ratios financiers selon les exigences requises; et
4. Fournir un rendement adéquat à ses actionnaires.

La Société définit son capital comme dette nette moins capitaux propres comme suit :

	30 novembre 2025	30 novembre 2024
	\$	\$
Trésorerie	3 767	5 314
Dette bancaire	(17 564)	(5 913)
Dette nette	(13 797)	(599)
Capital social	9 184	9 309
Résultats non distribués	198 445	196 899
Capitaux propres	207 629	206 208
Capitaux propres totaux	193 832	205 609

La Société gère sa structure de capital et effectue des ajustements en fonction des changements des conditions économiques et des caractéristiques de risque des actifs sous-jacents. Afin de maintenir ou d'ajuster sa structure de capital, la Société peut ajuster le montant des dividendes payés aux actionnaires, émettre de nouvelles actions ou racheter des actions en vertu du cours normal d'offre de l'émetteur, acquérir ou vendre des actifs afin d'améliorer sa performance et sa flexibilité financière ou retourner du capital aux actionnaires. L'utilisation première du capital par la Société est pour financer des augmentations du fonds de roulement sans effet sur la trésorerie et des dépenses en capital pour augmenter sa capacité de production. La Société finance ses besoins à même le fonds de roulement provenant de l'exploitation et de ses facilités de crédit d'exploitation. La stratégie et les objectifs financiers de la Société demeurent pratiquement inchangés.

La Société est soumise à certains engagements en vertu de son entente de crédit. Ces engagements comprennent un ratio dette/équité et un ratio de couverture des intérêts. La Société surveille ses ratios sur une base mensuelle. La Société respecte actuellement toutes les exigences en capital imposées par toute entité externe. La Société ne fait l'objet d'aucune autre obligation relative à son capital imposée par quelque entité externe autre que celles prévues en vertu de son entente de crédit.

Généralité

La direction concentre tous ses efforts pour s'assurer que la Société tire avantage d'une gestion efficace du risque. Celle-ci a été renforcée selon des critères encore plus stricts avec les fluctuations économiques. Il incombe à la direction la responsabilité d'identifier et d'évaluer les risques potentiels pouvant avoir un impact important sur les opérations de la Société et sa position financière, de même que les stratégies de gestion du risque implantées au sein de la Société. Celle-ci doit également déterminer les dispositions afférentes à toutes les responsabilités en matière de gestion du risque, notamment en élaborant diverses politiques et procédures au soutien de stratégies efficaces relatives au contrôle interne et externe et en les recommandant au Conseil d'administration ou à son Comité de vérification, afin d'améliorer et de réduire l'impact des facteurs de risque liés aux exploitations et activités commerciales.

Risque de crédit

La Société gère rigoureusement le crédit accordé à ses clients. La période de recouvrement des comptes clients a été traditionnellement plus longue au cours du deuxième et du troisième trimestre de son exercice. L'affaiblissement rapide de la conjoncture économique pourrait entraîner d'autres dépenses pour créances douteuses.

Risque lié aux fournisseurs

Le modèle de gestion de la Société est en grande partie fondé sur une relation à long terme avec un réseau de fabricants locaux et internationaux, qui lui permet de réduire les risques reliés à l'évaluation d'inventaire et de s'ajuster aux fluctuations de la demande. En outre, la Société a pour coutume de tirer avantage de l'escompte de paiement et de payer ses fournisseurs en temps opportun, ce qui génère de solides relations avec nos fournisseurs et partenaires clés.

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET ÉVENTUALITÉS

ENGAGEMENTS

Paielements dus par période – non actualisé

	Total	Moins d'un an	2-3 ans	4-5 ans	Plus de 5 ans
	\$	\$	\$	\$	\$
Obligations locatives	24 313	6 705	10 980	5 065	1 563
Engagements totaux	24 313	6 705	10 980	5 065	1 563

Passifs éventuels

Dans le cours normal des affaires, certaines actions en responsabilité pour les produits et d'autres réclamations ont été entreprises contre la Société, et s'il y a lieu, ses fournisseurs. Bien qu'il existe des difficultés inhérentes à prévoir les résultats de telles actions, la direction a vigoureusement contesté la validité de ces réclamations, le cas échéant, et à sa connaissance actuelle, elle croit que celles-ci sont sans fondement et ne s'attend pas à ce que les résultats de ces réclamations, en tenant compte des couvertures d'assurance en vigueur ou de la nature des réclamations, prises individuellement ou dans leur ensemble, puissent avoir un impact négatif important sur la position financière consolidée, les résultats d'exploitation ou les bénéfices futurs de la Société.

FACTEURS DE RISQUE

Risques environnementaux

Le site de la Société à St-André (QC) présente des traces continues de contamination de surface provenant d'activités de traitement antérieures dépassant les exigences réglementaires existantes. En 2022, la Société a soumis un échéancier révisé pour l'assainissement du site qui a été approuvé par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs.

D'après les informations actuellement disponibles, la direction considère que la provision est suffisante pour couvrir les coûts prévus qui pourraient être engagés à l'avenir.

En raison de la nature de la responsabilité, la plus grande incertitude dans l'estimation de la provision est la quantité de sol à traiter et les coûts qui seront engagés pour l'enlever. Les changements dans les estimations des dépenses futures sont le résultat d'examen périodiques des hypothèses sous-jacentes à l'appui de la provision, y compris les coûts d'assainissement et les exigences réglementaires.

Concurrence de nos fournisseurs

La Société fait face à la concurrence de certains de ses fournisseurs dans certains marchés. À l'occasion, nos fournisseurs peuvent décider de vendre directement à nos clients, devenant ainsi nos concurrents. Ceci peut nuire à la compétitivité de la Société et pourrait donc avoir un impact sur ses ventes.

Risque lié aux employés clés

La Société dépend des services continus de certains cadres supérieurs. Bien que la Société croie pouvoir remplacer ces employés dans un délai raisonnable si la situation l'exigeait, la perte de ces employés clés pourrait avoir un impact significatif sur la Société.

Dépendance relative aux clients importants

La Société n'a pas de contrats à long terme avec aucun de ses clients. Les accords de distribution sont généralement accordés annuellement et peuvent être révoqués. Seulement un client important contribue plus de 10 % aux ventes totales de la Société au cours de l'exercice terminé le 30 novembre 2025 (identique à l'an dernier).

Ce qui suit représente le total des ventes constituées principalement de divers produits de bois des clients importants :

	Exercices terminés le			
	30 novembre 2025	30 novembre 2024		
	\$	%	\$	%
Ventes au client important qui a contribué plus de 10 % du total des ventes de la Société	77 996	14,4	79 039	15,5

La perte du client important pourrait avoir un impact majeur sur les résultats, les opérations et sur la santé financière de la Société. Les valeurs comptables des actifs financiers représentent le risque de crédit maximal.

Dépendance relative aux conditions économiques du marché

La demande des produits de la Société dépend énormément des marchés de la rénovation domiciliaire et des nouvelles constructions commerciales et domiciliaires. Le niveau d'activités dans les marchés de la rénovation et des nouvelles constructions domiciliaires dépend de plusieurs facteurs, y compris la demande générale en matière de résidence, les taux d'intérêt, la disponibilité du financement, la capacité à payer les résidences, les niveaux de chômage, les tendances démographiques changeantes, la croissance du produit national brut, la confiance des consommateurs et d'autres conditions économiques en général. Comme de tels marchés sont sensibles aux variations cycliques de l'économie, les ralentissements économiques futurs ou l'absence de croissance économique peuvent avoir un impact négatif sur la Société.

Entente avec la clientèle

La majorité des ententes d'approvisionnement et des ententes avec la clientèle de la Société varient considérablement en termes de durée. La plupart des ententes liées aux commandes individuelles et à la livraison des produits à la clientèle sont conclues lors de l'exécution de toutes nos obligations contractuelles. Certaines ententes exigent que les clients achètent les produits plusieurs mois avant la livraison. Ces ententes, appelées placements, varient en termes de durée, mais celles-ci ont généralement une durée de moins de six mois. Rien ne garantit que ces clients renouvellent leurs placements ou continueront à placer des commandes auprès de la Société.

Nature cyclique

Les activités de la Société sont dans une grande mesure saisonnière et cyclique et fluctuent avant le début de la saison de construction normale. Au cours du second trimestre, la Société accumule les stocks par anticipation de la saison de construction. La saison de vente, très achalandée, débute dans la seconde moitié du deuxième trimestre et se poursuit jusqu'à la fin du troisième trimestre. De plus, la Société est soumise au cycle économique normal, à celui du marché de l'habitation et aux facteurs macroéconomiques, comme les taux d'intérêt. Bien que la Société anticipe que ces fluctuations saisonnières et cycliques continueront dans un avenir prévisible, elle cherche à réduire leur impact sur son exploitation et ses ventes.

Approvisionnement

La Société est exposée au risque d'approvisionnement principalement en relation avec les importations provenant de l'Asie. La direction ne prévoit pas encourir de pertes importantes relativement à son approvisionnement, du fait qu'elle a développé des liens solides et durables auprès de nombreux fournisseurs-clés.

Lois et règlements

La Société est soumise à de nombreuses lois et à de nombreux règlements. Ces lois réglementent les pratiques de crédit, le transport des produits, leur importation et leur exportation ainsi que l'emploi. De nouvelles lois régissant les affaires de la Société pourraient être adoptées ou des modifications aux lois en vigueur pourraient être apportées, et dans chacun de ces cas, il pourrait en résulter une incidence importante sur les affaires de la Société. Plusieurs lois et règlements étrangers limitent notre capacité à concurrencer de manière efficace dans ces marchés étrangers.

De plus, certaines des opérations de la Société pourraient être négativement affectées si les droits de douane à l'importation et à l'exportation, les barrières tarifaires ou des mesures protectionnistes étaient imposés ou augmentés de manière imprévisible. Tout changement dans les réglementations sur les exportations ou les importations, les sanctions économiques ou la législation associée, toute modification dans l'application ou la portée des réglementations existantes, ou tout changement concernant les pays, gouvernements, personnes ou technologies visés par ces réglementations pourrait réduire la capacité de la Société à exporter ou vendre ses produits à ses clients existants ou potentiels ayant des opérations internationales, et limiter sa capacité à importer ou à s'approvisionner auprès de fournisseurs étrangers. Toute restriction sur la capacité de la Société à exporter ou vendre ses produits pourrait avoir un impact négatif sur ses activités, sa situation financière et ses résultats d'exploitation.

Système d'information

Le système de gestion intégré de la Société (ERP) fournit à la direction des informations servant à évaluer les contrôles financiers, les rapports, les analyses de vente et stratégies. La défaillance des systèmes d'information ou d'une partie des systèmes d'information pourrait, selon la nature de cette défaillance, avoir une incidence défavorable sur les résultats d'exploitation de la Société. De plus, la Société compte sur les fournisseurs pour prendre en charge, maintenir et mettre à niveau périodiquement l'ERP ou d'autres systèmes qui sont essentiels pour fournir à la direction les informations appropriées pour la prise de décision. L'incapacité de ces fournisseurs à continuer de prendre en charge, de maintenir et / ou de mettre à niveau ces logiciels pourrait perturber les opérations si la Société n'était pas en mesure de se convertir à d'autres systèmes de manière efficace et en temps opportun. Les perturbations des systèmes de technologie de l'information, si elles ne sont pas prévues et atténuées de manière appropriée, ou l'échec de la mise en œuvre réussie de systèmes nouveaux ou mis à niveau, pourraient avoir un effet défavorable important sur nos activités ou nos résultats d'exploitation.

Cybersécurité

La Société est exposée aux risques liés aux fuites de données, aux logiciels malveillants, aux accès non autorisés, au piratage informatique, à l'hameçonnage, au vol d'identité, au vol de propriété intellectuelle, au vol d'actifs, à l'espionnage industriel et à d'autres menaces liées à la cybersécurité. Les cyberattaques pourraient notamment causer des pertes de données, des perturbations au niveau de la conduite des activités de la société, des coûts d'investigation ou de rétablissement, une hausse des coûts pour assurer l'entretien et la mise à jour des systèmes et infrastructures technologiques, une hausse des coûts pour l'assurance cybersécurité, des pertes financières, un non-respect de la législation en matière de vie privée, des réclamations et litiges, des amendes et des dommages à la réputation, lesquels pourraient tous affecter les résultats d'exploitation ou la situation financière de la Société. Malgré les mesures mises en œuvre afin de se protéger de cyberattaques, il est possible que la Société ne puisse pas prévenir ou mettre en place des mesures préventives efficaces contre toutes les cyberattaques puisque les techniques utilisées se multiplient, changent

fréquemment, proviennent d'un large éventail de sources et sont de plus en plus perfectionnées. De plus, la couverture provenant de l'assurance cybersécurité pourrait être insuffisante afin de protéger la Société des pertes ou coûts découlant d'une ou plusieurs violations à la cybersécurité.

Changements climatiques et accent sur la durabilité

Certains scientifiques ont conclu que l'augmentation des concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère terrestre pourrait entraîner des changements climatiques ayant des effets physiques significatifs, tels qu'une augmentation de la fréquence et de la gravité des tempêtes, des sécheresses, des inondations, des incendies de forêt et d'autres événements climatiques. Une fréquence accrue de conditions météorologiques extrêmes pourrait entraîner une augmentation des perturbations dans la production et la distribution des produits de la Société. L'augmentation des catastrophes naturelles liées aux changements climatiques pourrait également constituer une menace directe pour les fournisseurs tiers, les prestataires de services ou d'autres parties prenantes de la Société, y compris des perturbations des chaînes d'approvisionnement, des technologies de l'information ou d'autres services essentiels à la Société.

Les gouvernements fédéraux, provinciaux et locaux, ainsi que certains clients de la Société, commencent à répondre aux enjeux du changement climatique. Cet accent accru sur la durabilité donne lieu à de nouvelles législations, réglementations et exigences des clients qui pourraient avoir un impact négatif sur la Société, car elle pourrait devoir supporter des coûts supplémentaires ou apporter des modifications à ses opérations pour se conformer à ces nouvelles réglementations ou exigences des clients. Des législations ou des réglementations qui imposeraient potentiellement des restrictions, des plafonds, des taxes ou d'autres contrôles sur les émissions de gaz à effet de serre, tels que le dioxyde de carbone, un sous-produit de la combustion de combustibles fossiles utilisés dans la chaîne d'approvisionnement de la Société, pourraient avoir un impact négatif sur les opérations et les résultats financiers de la Société.

Exposition aux coûts de main-d'œuvre et aux conflits de travail

Une partie de la main-d'œuvre de la Société est syndiquée, dont les travailleurs qualifiés de ses sites de Delson, Drummondville et Trois-Rivières. La Société et le syndicat représentant ces employés sont en négociation pour le renouvellement de la convention collective qui est arrivée à échéance le 31 décembre 2025. La Société négocie également une convention collective visant ses travailleurs qualifiés de son site à Québec. La Société entretient historiquement des relations positives avec les syndicats représentant ses employés et n'a subi aucun arrêt de travail attribuable à des conflits de travail. Toutefois, l'issue des négociations ou d'un arbitrage pourrait entraîner une augmentation des coûts de main-d'œuvre et d'autres charges, et les employés pourraient adopter des moyens de pression dans le cadre des négociations, tels que des grèves, ce qui pourrait entraîner une perturbation ou une interruption des activités, chacune de ces situations pouvant avoir un effet défavorable significatif sur les activités, les résultats d'exploitation et la situation financière de la Société.

INSTRUMENTS FINANCIERS ET AUTRES INSTRUMENTS

La Société est exposée à des risques financiers découlant d'instruments financiers, y compris le risque de financement et de liquidité, le risque de taux d'intérêt, le risque de change et le risque de crédit. Dans la note 18 des états financiers consolidés annuels audités pour l'exercice clos le 30 novembre 2025 pour plus de détails.

OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les parties liées comprennent les principaux dirigeants et autres parties liées, comme décrit ci-dessous. Sauf indication contraire, aucune transaction entre parties liées ne contient de caractéristiques, conditions et garanties spéciales qui ont été données ou reçues. Les soldes sont généralement réglés en espèces. Les transactions entre la Société mère et ses filiales et entre les filiales elles-mêmes, qui sont des parties liées, ont été éliminées lors de la consolidation. Ces opérations et soldes ne sont pas présentés dans cette section. Les détails de ces transactions ont eu lieu dans le cours normal des affaires entre la Société et d'autres parties liées et sont présentés ci-dessous.

Transactions commerciales

Au cours de l'exercice clos le 30 novembre 2025, les entités de la Société n'ont conclu aucune transaction commerciale avec des parties liées qui sont membres du conseil d'administration de la Société.

Prêts à des parties liées

Aucun cadre dirigeant, cadre supérieur, administrateur ou partie liés à ces personnes n'a contracté de dette auprès de la Société.

Rémunération du personnel de direction

Le personnel de direction comprend les membres du conseil d'administration, les cadres supérieurs et les cadres dirigeants. Le tableau suivant présente la rémunération des cadres et autres membres de la direction au cours des exercices terminés le :

	30 novembre 2025	30 novembre 2024
	\$	\$
Salaires et autres avantages à court terme	4 129	3 751
Avantages postérieurs à l'emploi (incluant réévaluation des obligations au titre des prestations définies)	85	(280)
	4 214	3 471

ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

L'établissement d'états financiers selon les IFRS exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur la valeur comptable des actifs et des passifs et sur les informations fournies à la date des états financiers, ainsi que sur la valeur comptable des produits et des charges de la période visée.

Ces estimations sont fondées sur la connaissance qu'à la direction des événements actuels et des mesures que la Société pourrait prendre dans l'avenir. Les estimations sont volatiles de par leur nature et font l'objet d'une surveillance continue de la direction. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Une analyse des estimations susceptibles d'avoir une incidence significative sur les états financiers est présentée ci-après :

i. Évaluation des actifs et des passifs des régimes de retraite à prestations définies

L'évaluation par la Société des actifs et des passifs des régimes à prestation définies implique la formulation d'hypothèses sur le taux d'actualisation, le taux d'augmentation prévu de la rémunération, l'âge de la retraite des employés et les taux de mortalité. Si les hypothèses actuarielles s'avèrent sensiblement différentes des données réelles observées ultérieurement, il pourrait en résulter des modifications de la charge de retraite comptabilisée dans le bénéfice net, ainsi que des actifs nets ou des passifs nets au titre de ces obligations présentés à l'état consolidé de la situation financière.

ii. Évaluation des stocks

Le coût des stocks peut ne plus être recouvrable si les stocks sont discontinués, endommagés, ou si leurs prix de vente ou les prévisions estimées de la demande de produits diminuent. Pour déterminer la valeur de réalisation nette des produits finis, la Société tient compte des prix de vente récents et des conditions actuelles du marché. La Société examine régulièrement les quantités de stocks disponibles, les plans de production actuels et les ventes futures prévues, et les stocks sont réduits à la valeur de réalisation nette lorsqu'il est déterminé qu'ils ne sont plus entièrement récupérables. Il existe une incertitude quant à l'estimation en ce qui concerne l'identification des stocks excédentaires et les prix de vente prévus utilisés pour établir la valeur de réalisation nette.

iii. Provisions environnementales

Les provisions environnementales se rapportent à la valeur actuelle des dépenses futures estimées associées aux obligations de rétablissement de l'intégrité environnementale de certaines propriétés. Le montant prévu nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses telles que le montant estimatif des dépenses de décontamination futures, la méthode de décontamination prévue, le taux d'actualisation et le délai estimé pour les travaux de décontamination. Ces estimations et hypothèses pourraient nécessiter d'autres révisions à l'avenir en fonction des changements apportés aux exigences réglementaires, aux pratiques de l'industrie, à la technologie actuelle, aux utilisations possibles du site ou à l'environnement économique. Voir la note 13 des états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 30 novembre 2025 pour plus de détails.

iv. Jugements critiques lors de l'application des politiques comptables

La Société n'a identifié aucun jugement critique que la direction a porté dans le processus d'application des méthodes comptables qui pourrait avoir un effet significatif sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés.

MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES

Les méthodes comptables significatives de la Société, dont les normes IFRS publiées, mais pas encore en vigueur, sont décrites à la note 3 des états financiers consolidés pour l'exercice 2025.

Rémunération à base d'actions

La juste valeur à la date d'attribution des accords de paiements fondés sur des actions réglés en instruments de capitaux propres accordés aux employés est comptabilisée en charges, avec une augmentation correspondante des capitaux propres, sur la période d'acquisition des droits. Le montant comptabilisé en charges est ajusté afin de refléter le nombre d'attributions pour lesquelles les conditions de service et les conditions de performance non liées au marché devraient être remplies, de sorte que le montant finalement comptabilisé repose sur le nombre d'attributions qui satisfont aux conditions de service et de performance non liées au marché à la date d'acquisition des droits. Pour les attributions comportant des conditions non acquises (non-vesting conditions), la juste valeur à la date d'attribution est évaluée en tenant compte de ces conditions et aucun ajustement ultérieur n'est effectué pour refléter les écarts entre les résultats attendus et les résultats réels.

Les attributions réglées en trésorerie accordées aux employés sont évaluées à la juste valeur à la date d'attribution et à la fin de chaque période de présentation de l'information financière jusqu'à la date de règlement, et sont comptabilisées sur la période d'acquisition des droits avec la constatation d'un passif correspondant à l'état de la situation financière. Toute variation de ce passif est comptabilisée dans l'état du résultat global.

Si la date d'attribution est postérieure à la date de début de service, la Société estime la juste valeur de l'attribution à la date d'attribution aux fins de la comptabilisation des charges de rémunération fondée sur des actions liées aux services rendus par les employés depuis leur date de début de service. La Société estime la juste valeur de l'attribution à la date d'attribution en supposant que la date d'attribution correspond à la date de clôture à chaque date de clôture jusqu'à ce que la date d'attribution soit fixée. La révision est traitée comme un changement d'estimation, de manière cumulative, au cours de la période où l'estimation est révisée. Toute variation est comptabilisée dans l'état du résultat global.

Les déchéances et les conditions de performance non liées au marché sont prises en compte dans l'estimation du nombre d'attributions susceptibles d'être acquises. Pour les attributions dont les droits sont acquis par tranches (acquisition graduelle), la juste valeur de chaque tranche est comptabilisée sur sa période d'acquisition des droits respective.

INFORMATION SUR LES ACTIONS EN CIRCULATION

Au 30 novembre 2025, 8 344 454 actions ordinaires étaient en circulation (8 457 754 au 30 novembre 2024). La Société a autorisé l'émission d'un nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale. Au 19 février 2026, 8 330 954 actions ordinaires étaient en circulation.

PERSPECTIVES

Goodfellow prévoit une croissance variable selon ses segments de clientèle en 2026. Le sentiment des consommateurs envers l'évolution du paysage commercial devrait avoir un impact sur les habitudes de dépenses, nécessitant plus de flexibilité et un service accru. Les perspectives pour la construction résidentielle demeurent favorables, soutenues par des taux d'intérêt stables et une demande de logements qui dépasse l'offre. La demande du secteur gouvernemental, des infrastructures et des services publics devrait rester forte, bien que la hausse des coûts et les pressions salariales puissent affecter la rentabilité. L'accélération du développement du réseau opérationnel de Goodfellow aux États-Unis sera essentielle pour répondre à la demande anticipée pour le bois et les produits du bois à valeur ajoutée.

ATTESTATION

Contrôles et procédures de communication de l'information

Il incombe à la direction d'élaborer et de maintenir un système de contrôles et de procédures de communication de l'information de façon à fournir l'assurance raisonnable que toute information importante concernant la Société et ses filiales est réunie et communiquée en temps opportun à la haute direction pour qu'elle soit en mesure de prendre des décisions éclairées à l'égard de ses communications publiques.

Comme le prescrit le Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs (le « Règlement 52-109 »), le chef de la direction et le chef de la direction financière ont fait évaluer l'efficacité de ces contrôles et procédures de communication de l'information et, sur la foi de cette évaluation, ils ont conclu que la conception et le fonctionnement du système de contrôles et de procédures de communication de l'information étaient efficaces en date du 30 novembre 2025.

Contrôles internes à l'égard de l'information financière

Il incombe également à la direction d'élaborer et de maintenir des contrôles internes à l'égard de l'information financière qui sont adéquats de façon à fournir l'assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers consolidés à des fins externes conformément aux IFRS.

Comme le prescrit le Règlement 52-109, le chef de la direction et le chef de la direction financière ont fait évaluer l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière à partir du cadre intégré de contrôle interne de 2013 décrit dans le document Internal Control – Integrated Framework, publié par le Committee of Sponsoring Organizations (le « COSO ») de la Treadway Commission. Sur la foi de cette évaluation, ils ont conclu que la conception et le fonctionnement du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société étaient efficaces en date du 30 novembre 2025.

Dans la conception de ces contrôles, il faut considérer le fait qu'en raison de ses limites inhérentes, tout système de contrôle, aussi bien conçu et appliqué soit-il, ne saurait fournir qu'une assurance raisonnable que les objectifs de contrôle visés seront atteints et qu'il pourrait ne pas être en mesure de prévenir ni de détecter des inexactitudes. Les projections quant à l'application de l'évaluation de l'efficacité à des périodes ultérieures présentent le risque que le contrôle puisse devenir inadéquat du fait de l'évolution possible des conditions existantes ou de la détérioration du degré de conformité aux politiques et procédures. De plus, la direction doit faire appel à son jugement lorsqu'elle évalue les contrôles et les procédures.

Il n'y a eu aucun changement dans le contrôle interne de la Société sur l'information financière qui s'est produit aux cours des trois mois et douze mois terminés le 30 novembre 2025 qui ont eu une incidence importante ou qui est raisonnablement susceptible d'affecter sensiblement le contrôle interne de la Société sur l'information financière.

Delson, le 19 février 2026

(Signé) « Patrick Goodfellow »
Président et chef de la direction

(Signé) « Charles Brisebois », CPA
Chef de la direction financière

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION EN CE QUI A TRAIT AUX ÉTATS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS FINANCIÈRES

Les états financiers consolidés ci-joints, préparés selon les normes IFRS de comptabilité, et les autres informations financières énoncées dans le rapport annuel, en conformité avec les états financiers, relèvent de la responsabilité de la direction et ils ont été approuvés par le conseil d'administration.

Les états financiers consolidés incluent certains montants qui ont été estimés au meilleur de la connaissance et de l'avis de la direction. Selon leur opinion, ceux-ci représentent fidèlement la situation financière de la Société, ses résultats de l'exploitation et ses flux de trésorerie. Les procédures ainsi que les systèmes de contrôle internes de la Société ont été conçus de manière à fournir une assurance raisonnable de la fiabilité des registres comptables ainsi que de la protection des actifs de la Société.

Le comité d'audit est responsable de la révision des états financiers consolidés et du rapport annuel et il doit en recommander l'approbation au conseil d'administration. Pour s'acquitter de ses responsabilités, le comité d'audit rencontre les membres de la direction et les auditeurs indépendants afin de discuter des processus de contrôle interne à l'égard de l'information financière, des principales méthodes comptables, des autres questions financières et des résultats de l'audit par les auditeurs indépendants.

Ces états financiers consolidés ont été audités par le cabinet d'auditeurs indépendants KPMG s.r.l./s.e.n.c.r.l., et leur rapport est joint au présent document.

(Signé) « Patrick Goodfellow »
Président et chef de la direction

(Signé) « Charles Brisebois », CPA
Chef de la direction financière



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.

Tour KPMG

Bureau 1500

600, boul. de Maisonneuve Ouest

Montréal, (QC) H3A 0A3

Canada

Téléphone 514 840 2100

Télécopieur 514 840 2187

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux actionnaires de Goodfellow Inc.

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de Goodfellow Inc. (l'« entité »), qui comprennent :

- les états consolidés de la situation financière aux 30 novembre 2025 et 2024;
- les états consolidés du résultat global pour les exercices clos à ces dates;
- les états consolidés des variations des capitaux propres pour les exercices clos à ces dates;
- les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des informations significatives sur les méthodes comptables

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de l'entité aux 30 novembre 2025 et 2024, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour les exercices clos à ces dates, conformément aux normes IFRS de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport de l'auditeur.

Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de l'exercice clos le 30 novembre 2025. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue la question clé de l'audit qui doit être communiquée dans notre rapport de l'auditeur.

Appréciation de l'existence et de l'exactitude des stocks**Description de la question**

Nous attirons l'attention sur les notes 3 et 7 des états financiers.

Le solde des stocks de l'entité s'établit à 144.5 millions de dollars. Les stocks, qui comprennent les matières premières, les travaux en cours et les produits finis, sont comptabilisés au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré. Le coût des stocks comprend tous les coûts d'achat et les autres coûts engagés pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent.

Pour les produits transformés, les coûts comprennent également les coûts directement liés à la conversion des matières premières en produits finis, tels que les coûts de la main-d'œuvre directe, et une répartition des frais généraux de production, fixes et variables.

Raisons pour lesquelles il s'agit d'une question clé de l'audit

Nous avons déterminé que l'appréciation de l'existence et de l'exactitude des stocks constituait une question clé de l'audit en raison de l'ampleur du solde des stocks et de l'étendue plus grande de l'effort d'audit qui a été nécessaire pour traiter la question.

Façon dont la question a été traitée dans le cadre de l'audit

Les procédures qui suivent sont les principales procédures que nous avons mises en œuvre pour traiter cette question clé de l'audit.

- Nous avons observé la prise d'inventaire physique de l'entité dans des établissements sélectionnés à la date de clôture de l'exercice ou autour de cette date et nous avons effectué une série de comptages par sondages indépendants que nous avons comparés avec les dossiers de l'entité.
- Nous avons testé un échantillon de mouvements des stocks par rapport aux factures d'achat et aux documents d'expédition entre la date de prise d'inventaire et la date de clôture de l'exercice.
- Nous avons testé un échantillon d'éléments de stocks par rapport aux factures d'achat et avons recalculé le coût moyen pondéré des éléments de stocks de l'échantillon.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- des informations contenues dans le rapport de gestion déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes;
- des informations contenues dans un document susceptible de s'intituler « rapport annuel 2025 », autre que les états financiers et le rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons et n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à déterminer s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, et à demeurer attentifs aux éléments indiquant que les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu les informations contenues dans le rapport de gestion déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes et des informations contenues dans un document susceptible de s'intituler « rapport annuel 2025 », autre que les états financiers et le rapport de l'auditeur sur ces états, à la date du présent rapport de l'auditeur. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous serons tenus de signaler ce fait dans le rapport de l'auditeur.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes IFRS de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférant fournies par cette dernière;

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport de l'auditeur sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport de l'auditeur. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit;
- Nous fournissons aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu;
- Nous planifions et réalisons l'audit du groupe de façon à obtenir des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités ou des unités du groupe pour servir de fondement à la formation d'une opinion sur les états financiers du groupe. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la revue des travaux d'audit réalisés aux fins de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit;
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport de l'auditeur, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport de l'auditeur parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.



Page 6

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur est délivré est Franco Mucci.

*KPMG A.R.L. / S.E.N.C.R.L.**

Montréal, Canada

Le 19 février 2026

GOODFELLOW INC.**États consolidés du résultat global****Pour les exercices terminés le 30 novembre 2025 et 2024***(en milliers de dollars, sauf les montants par action)*

	Exercices terminés le	
	30 novembre 2025	30 novembre 2024 (Retraité)¹
	\$	\$
Chiffre d'affaires (note 22)	542 983	509 541
Charges		
Coût des ventes (note 4)	439 459	409 140
Frais de vente et charges administratives et générales (note 4)	89 895	79 958
Charges financières nettes (note 5)	4 029	2 379
	533 383	491 477
 Bénéfice avant impôt sur le résultat	 9 600	 18 064
Impôt sur le résultat (note 15)	2 458	4 695
Bénéfice net	7 142	13 369
 <i>Les éléments qui ne seront pas ultérieurement reclassés dans le bénéfice net</i>		
Réévaluation des obligations au titre des prestations définies, déduction faite des impôts de 179 \$ (1 984 \$ en 2024) (note 16)	459	5 103
Total aux éléments du résultat global	7 601	18 472
 Bénéfice net par action (note 14c)		
- de base	0,86	1,58
- dilué	0,85	1,58

¹ Voir la note 24**Notes 1 à 24 font partie intégrante des états financiers consolidés.**

GOODFELLOW INC.
États consolidés de la situation financière
(en milliers de dollars)

	Au 30 novembre 2025	Au 30 novembre 2024
	\$	\$
Actifs		
Actifs courants		
Trésorerie	3 767	5 314
Clients et autres débiteurs (note 6)	55 471	56 601
Impôts à recouvrer	1 360	6 634
Stocks (note 7)	144 484	131 284
Charges payées d'avance	3 168	4 047
Total des actifs courants	208 250	203 880
Actifs non courants		
Immobilisations corporelles (note 8)	42 625	43 883
Actifs incorporels (note 9)	381	896
Actifs au titre de droits d'utilisation (note 10)	19 304	19 936
Actifs au titre des régimes à prestations définies (note 16)	21 739	21 925
Impôt sur le résultat différé (note 15)	744	-
Autres actifs	1 875	1 336
Total des actifs non courants	86 668	87 976
Actifs totaux	294 918	291 856
Passifs		
Passifs courants		
Dette bancaire (note 11)	17 564	5 913
Fournisseurs et autres créditeurs (note 12)	42 629	49 028
Provision (note 13)	624	930
Partie courante des obligations locatives (note 10)	6 485	6 271
Total des passifs courants	67 302	62 142
Passifs non courants		
Obligations locatives (note 10)	14 551	15 203
Impôt sur le résultat différé (note 15)	5 436	8 303
Total des passifs non courants	19 987	23 506
Passifs totaux	87 289	85 648
Capitaux propres		
Capital social (note 14)	9 184	9 309
Résultats non distribués	198 445	196 899
	207 629	206 208
Passifs et capitaux propres totaux	294 918	291 856

Passifs et engagements éventuels (note 20)

Notes 1 à 24 font partie intégrante des états financiers consolidés.

Au nom du conseil d'administration

(Signé) « Robert Hall »
Président du conseil

(Signé) « Alain Côté »
Administrateur et président du comité d'audit

GOODFELLOW INC.
États consolidés des flux de trésorerie
Pour les exercices terminés le 30 novembre 2025 et 2024
(en milliers de dollars)

	Exercices terminés le	
	30 novembre 2025	30 novembre 2024
	\$	\$
Activités opérationnelles		
Bénéfice net	7 142	13 369
Ajustements pour tenir compte de ce qui suit :		
Amortissement des :		
Immobilisations corporelles (note 8)	5 194	4 188
Actifs incorporels (note 9)	585	591
Actifs au titre de droits d'utilisation (note 10)	6 123	4 787
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	(20)	(183)
Provision (note 13)	(306)	(1 859)
Impôt sur le résultat (note 15)	2 458	4 695
Charges d'intérêts (note 5)	1 644	1 077
Charges d'intérêts sur obligations locatives (note 5)	1 415	768
Excédent de la capitalisation des régimes de retraite sur les charges (note 16)	825	509
Rémunération à base d'actions (note 14e)	1 119	-
Autres	(146)	46
	26 033	27 988
Variation des éléments sans effet sur la trésorerie du fonds de roulement (note 17)	(18 834)	(24 102)
Intérêts payés (note 17)	(3 015)	(1 918)
Impôt sur le résultat payé	(974)	(2 836)
	(22 823)	(28 856)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	3 210	(868)
Activités de financement		
Augmentation nette des prêts bancaires (note 11)	1 000	-
Augmentation nette des prêts CORRA (note 11)	16 000	-
Paieement d'obligations locatives (note 10)	(5 783)	(5 170)
Rachat d'actions (note 14b)	(1 374)	(892)
Dividende payé (note 14d)	(5 028)	(6 375)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	4 815	(12 437)
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(3 634)	(15 690)
Acquisition des actifs incorporels	(70)	-
Produit de disposition d'immobilisations corporelles	20	576
Autres actifs	(539)	(559)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(4 223)	(15 673)
Entrées (Sorties) nettes de	3 802	(28 978)
Situation de trésorerie au début de l'exercice	(599)	28 379
Situation de trésorerie à la fin de l'exercice	3 203	(599)
La situation de trésorerie comprend les éléments suivants :		
Trésorerie	3 767	5 314
Découvert bancaire (note 11)	(564)	(5 913)
	3 203	(599)

Notes 1 à 24 font partie intégrante des états financiers consolidés.

GOODFELLOW INC.
États consolidés de la variation des capitaux propres
Pour les exercices terminés le 30 novembre 2025 et 2024
(en milliers de dollars)

	Capital social	Résultats non distribués	Total
	\$	\$	\$
Solde au 30 novembre 2023	9 379	185 624	195 003
Bénéfice net (note 14c)	-	13 369	13 369
Autres éléments du résultat global	-	5 103	5 103
Total aux éléments du résultat global	-	18 472	18 472
Dividende (note 14d)	-	(6 375)	(6 375)
Rachat d'actions (note 14b)	(70)	(822)	(892)
Solde au 30 novembre 2024	9 309	196 899	206 208
Bénéfice net (note 14c)	-	7 142	7 142
Autres éléments du résultat global	-	459	459
Total aux éléments du résultat global	-	7 601	7 601
Dividende (note 14d)	-	(5 028)	(5 028)
Rémunération à base d'actions (Note 14e)	-	222	222
Rachat d'actions (note 14b)	(125)	(1 249)	(1 374)
Solde au 30 novembre 2025	9 184	198 445	207 629

Notes 1 à 24 font partie intégrante des états financiers consolidés.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés le 30 novembre 2025 and 2024

(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars, sauf pour les montants par action)

1. État et nature des activités

Goodfellow inc. (la « Société »), constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, mène différentes activités commerciales liées à la transformation et à la distribution de produits ligneux et de bois d'œuvre. Le siège social et principal établissement de la Société est situé au 225, rue Goodfellow, à Delson (Québec), Canada, J5B 1V5.

Les états financiers consolidés de la Société au 30 novembre 2025 et 2024 et pour les exercices terminés à ces dates comprennent les comptes de la Société et ceux de ses filiales entièrement détenues.

2. Base d'établissement

a) Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés annuels de la Société ont été dressés conformément aux normes IFRS de comptabilité (« IFRS »), publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »).

La publication des états financiers consolidés a été approuvée par le Conseil d'administration en date du 19 février 2026.

b) Base d'évaluation

Les états financiers consolidés ont été établis sur la base du coût historique, à l'exception des éléments significatifs suivants :

- Les provisions environnementales sont comptabilisées à la valeur actuelle des dépenses futures estimées.
- Les actifs et passifs des régimes de retraite à prestations définies sont comptabilisés à la valeur actuelle de l'obligation à prestation définie moins la juste valeur des actifs des régimes.

c) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les états financiers consolidés sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle de la Société. Toutes les informations financières présentées en dollars canadiens ont été arrondies au millier de dollars près, sauf indication contraire.

d) Utilisation d'estimations, recours au jugement et d'hypothèses

Sources principales d'estimation d'incertitudes :

L'établissement d'états financiers selon les IFRS exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur la valeur comptable des actifs et des passifs et sur les informations fournies à la date des états financiers, ainsi que sur la valeur comptable des produits et des charges de la période visée. Ces estimations sont fondées sur la connaissance qu'à la direction des événements actuels et des mesures que la Société pourrait prendre dans l'avenir. Les estimations sont volatiles de par leur nature et font l'objet d'une surveillance continue de la direction. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Une analyse des estimations susceptibles d'avoir une incidence significative sur les états financiers est présentée ci-après :

i. Évaluation des actifs et des passifs des régimes de retraite à prestations définies

L'évaluation par la société des actifs et des passifs des régimes à prestation définies implique la formulation d'hypothèses sur le taux d'actualisation, le taux d'augmentation prévu de la rémunération, l'âge de la retraite des employés et les taux de mortalité. Si les hypothèses actuarielles s'avèrent sensiblement différentes des données réelles observées ultérieurement, il pourrait en résulter des modifications de la charge de retraite comptabilisée dans le bénéfice net, ainsi que des actifs nets ou des passifs nets au titre de ces obligations présentés à l'état consolidé de la situation financière.

ii. Évaluation des stocks

Le coût des stocks peut ne plus être recouvrable si les stocks sont discontinués, endommagés, en quantités excédentaires, ou si leurs prix de vente ou les prévisions estimées de la demande de produits diminuent. Pour déterminer la valeur de réalisation nette des stocks, la Société tient compte des prix de vente récents et des conditions actuelles du marché. La Société examine régulièrement les quantités de stocks disponibles, les plans de production actuels et les ventes futures prévues, et les stocks sont réduits à la valeur de réalisation nette lorsqu'il est déterminé qu'ils ne sont plus entièrement récupérables. Il existe une incertitude quant à l'estimation en ce qui concerne l'identification des stocks excédentaires et les prix de vente prévus utilisés pour établir la valeur de réalisation nette.

iii. Provisions environnementales

Les provisions environnementales se rapportent à la valeur actuelle des dépenses futures estimées associées aux obligations de rétablissement de l'intégrité environnementale de certaines propriétés.

Le montant prévu nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses telles que le montant estimatif des dépenses de décontamination futures, la méthode de décontamination prévue, le taux d'actualisation et le délai estimé pour les travaux de décontamination. Ces estimations et hypothèses pourraient nécessiter d'autres révisions à l'avenir en fonction des changements apportés aux exigences réglementaires, aux pratiques de l'industrie, à la technologie actuelle, aux utilisations possibles du site ou à l'environnement économique. Voir la note 13 pour plus de détails.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
Pour les exercices terminés le 30 novembre 2025 and 2024
(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars, sauf pour les montants par action)

iv. Jugements critiques lors de l'application des politiques comptables

La Société n'a identifié aucun jugement critique que la direction a porté dans le processus d'application des méthodes comptables qui pourrait avoir un effet significatif sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés.

3. Méthodes comptables significatives

a) Adoption de Nouvelles Politiques Comptables

La Société n'a adopté aucune norme ni interprétation ayant eu une incidence significative sur les méthodes comptables pour l'exercice annuel débutant le 1er décembre 2024.

b) Principes de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société et les comptes des filiales (Goodfellow Distribution Inc.) toutes entièrement détenues, qu'elle contrôle. Le contrôle existe lorsque la Société a les droits qui lui permettent de diriger les opérations qui ont un impact significatif sur le rendement de ses entités. Les états financiers des filiales sont préparés avec la même période de report que la Société. Les méthodes comptables sont alignées sur celles de la Société. L'ensemble des transactions, soldes, produits et charges intersociétés sont éliminés à la consolidation.

c) Stocks

Les stocks, qui comprennent les matières premières, les travaux en cours et les produits finis, sont comptabilisés au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré. Le coût des stocks comprend tous les coûts d'achat et les autres coûts engagés pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent. Pour les produits transformés, les coûts comprennent également les coûts directement liés à la conversion des matières premières en produits finis tels que les coûts de la main-d'œuvre directe et une répartition des frais généraux de production, fixes et variables. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cadre normal des activités, diminué des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente. Le coût des stocks est comptabilisé dans les charges lorsque la marchandise est vendue. Les dépréciations antérieures des stocks pour les ramener à la valeur nette de réalisation sont reprises en cas d'augmentation ultérieure de la valeur des stocks connexes.

d) Immobilisations corporelles et actifs incorporels

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels sont évalués au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Les subventions gouvernementales reçues relativement à des immobilisations corporelles sont portées en réduction du coût.

Le coût comprend les dépenses directement attribuables à l'acquisition de l'actif, y compris les coûts directement attribuables à la mise en état de fonctionnement d'un actif en vue de son utilisation attendue et les coûts d'emprunt.

Lorsqu'un des éléments d'une immobilisation corporelle et d'un actif incorporel est formé de composantes ayant des durées d'utilité différentes, le coût est réparti entre les différentes composantes amorties séparément.

Toutes les autres immobilisations sont comptabilisées selon la méthode de l'amortissement dégressif, aux taux suivants :

Bâtiments	4 % à 20 %
Améliorations des cours	8 % à 10 %
Mobilier et équipement	4 % à 20 %
Équipement	4 % à 20 %
Matériel informatique	20 %
Matériel roulant	30 %

Les durées d'utilité estimées, les modes d'amortissement, les taux et les valeurs résiduelles sont réexaminés à chaque fin d'exercice, l'incidence de toute modification étant comptabilisée de manière prospective.

e) Actifs incorporels

Les actifs incorporels se composent des logiciels informatiques et du système de planification des ressources de la société. Les logiciels sont amortis selon la méthode de l'amortissement dégressif au taux de 20 %. Notre système de gestion intégré est amorti linéairement sur une période de 10 ans.

f) Contrats de location

La Société comptabilise un actif au titre de droits d'utilisation et une obligation locative selon la valeur actuelle des paiements de loyers futurs lorsqu'un actif loué est mis à la disposition de la Société. Les paiements de loyers comprennent les paiements de loyers fixes, les paiements fixes de loyers en substance et les paiements de loyers variables qui sont en fonction d'un indice ou d'un taux, diminués de tout avantage incitatif à la location à recevoir. Les paiements de loyers sont actualisés selon le taux d'intérêt implicite du contrat de location ou le taux d'emprunt marginal du preneur. En général, la Société utilise le taux d'emprunt marginal du preneur pour mesurer la valeur actualisée. Les

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés le 30 novembre 2025 and 2024

(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars, sauf pour les montants par action)

paiements de loyers sont actualisés sur la durée du contrat de location, ce qui comprend la durée fixe et les options de renouvellement que la Société a la certitude raisonnable d'exercer. Les paiements de loyers sont répartis entre les obligations locatives et les charges financières, lesquelles sont comptabilisées sur la durée du contrat de location dans les charges locatives de l'état consolidé des résultats.

Si un contrat comprend des composantes locatives et des composantes non locatives, la Société répartira la contrepartie prévue au contrat entre toutes les composantes locatives sur la base de leur prix distinct relatif et du prix distinct de l'ensemble des composantes non locatives. La proportion des prix distincts relatifs est déterminée en maximisant le cours le plus observable pour un bien ou un service similaire.

Les paiements de loyers pour les actifs exemptés aux termes de l'exemption à court terme et les paiements variables qui ne sont pas en fonction d'un indice ou d'un taux sont comptabilisés dans les frais de vente, de distribution et les charges administratives à mesure qu'ils sont engagés.

Les actifs au titre de droits d'utilisation sont évalués au coût, diminués du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur, et ajustés pour tenir compte de la réévaluation des obligations locatives. Le coût s'entend de l'évaluation initiale de l'obligation locative majorée des coûts directs initiaux et des paiements de loyers effectués au plus tard à la date de début. Les actifs au titre de droits d'utilisation sont dépréciés selon le mode linéaire sur la durée la plus courte entre la durée du contrat de location et la durée d'utilité.

La Société loue des bâtiments, du mobilier et de l'équipement ainsi que du matériel roulant.

g) *Dépréciation d'actifs non financiers*

À chaque date de clôture, la Société passe en revue la valeur comptable de ses immobilisations corporelles, incorporelles et des actifs au titre de droit d'utilisation pour déterminer s'il existe une indication de dépréciation. Lorsqu'une telle indication existe, la valeur recouvrable de l'actif est estimée afin d'établir le montant de toute perte de valeur. Si la valeur recouvrable d'un actif individuel ne peut être estimée, la Société estime la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie (« UGT ») dont fait partie l'actif. Lorsqu'une base d'affectation raisonnable, cohérente et permanente peut être déterminée, les actifs de support sont aussi affectés aux UGT; autrement, ils sont affectés au plus petit groupe d'UGT pour lequel une base d'affectation raisonnable, cohérente et permanente peut être déterminée.

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité. Pour évaluer la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés à leur valeur actuelle au moyen d'un taux d'actualisation avant impôt reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif pour lequel les estimations des flux de trésorerie futurs n'ont pas été ajustées. Si la valeur recouvrable estimée d'un actif ou d'une UGT est inférieure à leur valeur comptable, la valeur comptable de l'actif ou de l'UGT est ramenée à sa valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont comptabilisées immédiatement dans le bénéfice net.

Lorsqu'une perte de valeur est reprise ultérieurement, la valeur comptable de l'actif ou de l'UGT est portée au montant de l'estimation révisée de sa valeur recouvrable, mais sans dépasser la valeur comptable qui aurait été déterminée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée antérieurement pour l'actif ou l'UGT. Les reprises de pertes de valeur sont comptabilisées immédiatement dans le bénéfice net.

h) *Conversion des devises*

Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère à la date de clôture sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur à cette date. Les actifs et passifs non monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis en devise fonctionnelle selon le taux de change en vigueur à la date à laquelle les diverses transactions ont lieu. Les produits et charges libellés en monnaie étrangère sont convertis en devises fonctionnelles au taux de change moyen de la période. Les écarts résultant de ces conversions sont pris en compte dans le coût des ventes dans le calcul du bénéfice net.

i) *Constatation des produits*

Les produits de la vente de biens provenant des activités de transformation, de distribution de produits ligneux et de bois d'œuvre sont comptabilisés, déduction faite des escomptes et rabais client, au moment où le transfert de contrôle des biens a eu lieu (selon les termes de livraison, tel que spécifié dans le contrat de vente) et la recouvrabilité est raisonnablement assurée. Les produits de la vente sont comptabilisés dans la mesure où il est fortement probable qu'aucun renversement significatif ne se produira.

j) *Avantages postérieurs à l'emploi*

a) *Régimes à cotisations définies*

Les régimes à cotisations définies comprennent les régimes de retraite offerts par la Société qui sont réglementés par l'Agence du Revenu du Canada et de la Régie des Rentes du Québec et les régimes 408 Simple IRA (pour les salariés américains). La Société comptabilise les cotisations versées au titre des régimes à cotisations définies

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
Pour les exercices terminés le 30 novembre 2025 and 2024
(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars, sauf pour les montants par action)

dans le bénéfice net de la période au cours de laquelle les salariés ont rendu les services qui leur donnent droit aux cotisations. La Société n'a aucune obligation juridique ou implicite de verser des montants supplémentaires autres que ceux qui sont prévus aux termes des régimes.

b) Régimes à prestations déterminées

La Société comptabilise ses obligations au titre de ces régimes de retraite aux employés ainsi que les coûts connexes, déduction faite de l'actif du régime, lorsque les services sont rendus. Le passif net de la Société au titre des prestations définies est calculé séparément pour chaque régime en estimant le montant des avantages futurs gagnés par les participants au Régime au cours de l'exercice et des exercices précédents, en actualisant ce montant et en déduisant la juste valeur des actifs du régime.

La Société a établi divers régimes à prestations déterminées et a adopté les conventions suivantes :

- i. Le coût des prestations acquises par les employés est déterminé selon la méthode actuarielle de répartition des prestations qui est basée sur la meilleure estimation de la direction sur la progression de salaire, sur l'âge de retraite des employés, sur le taux d'actualisation et sur les taux de mortalité. Les évaluations actuarielles sont réalisées par des actuaires indépendants à chaque date de fin d'année financière.
- ii. Aux fins du calcul des coûts du régime, les actifs sont comptabilisés à la juste valeur et l'intérêt sur le coût des services rendus est pris en compte dans le coût d'intérêt.
- iii. Les gains et pertes actuariels sont reconnus dans les autres éléments du résultat global à chaque période de divulgation. Les coûts pour service passé découlant des modifications au régime sont comptabilisés immédiatement dans le bénéfice net dans la mesure où les prestations sont acquises.
- iv. Les régimes à prestations déterminées sont soumis à des exigences de financement minimales, ce qui pourrait générer, dans certains cas, un passif additionnel selon la norme d'IFRIC 14. Toute variation dans les passifs serait alors comptabilisée immédiatement dans le bénéfice net.

k) Impôt sur le résultat

La charge d'impôt sur le résultat de la Société est établie en fonction de règles et de règlements fiscaux qui peuvent donner lieu à des interprétations et nécessiter la formulation d'estimations et d'hypothèses qui pourraient être remises en question par les autorités fiscales. L'impôt sur le résultat exigible est l'impôt qui devra vraisemblablement être payé ou récupéré au titre du bénéfice imposable ou de la perte fiscale d'une période, d'après les taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture, et il comprend également tout ajustement de l'impôt à payer relativement à des exercices antérieurs. Les estimations de la Société relativement aux actifs et aux passifs d'impôt sur le résultat exigible sont réévaluées de façon périodique et ajustées lorsque les circonstances l'exigent, notamment lors de changements aux lois fiscales et aux directives administratives et de la résolution d'incertitudes par suite de la conclusion d'audits fiscaux ou de l'expiration des délais de prescription applicables selon les lois en vigueur. L'issue définitive des audits fiscaux gouvernementaux et d'autres événements peut s'écarter considérablement des estimations et hypothèses sur lesquelles la direction se fonde pour établir la charge d'impôt sur le résultat et évaluer les actifs et passifs d'impôt sur le résultat exigible.

L'impôt sur le résultat différé est comptabilisé au titre des différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs inscrits à l'état consolidé de la situation financière et les bases fiscales correspondantes utilisées aux fins de l'impôt. Les actifs et passifs d'impôt sur le résultat différé sont calculés selon les taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés qui devraient s'appliquer au bénéfice imposable des exercices au cours desquels il est prévu que les différences temporelles se résorberont ou seront réglées. L'incidence d'une modification des taux d'impôt sur les actifs et passifs d'impôt sur le résultat différé est prise en compte dans le bénéfice net de la période au cours de laquelle la modification entre en vigueur, sauf dans la mesure où elle se rapporte à un élément comptabilisé dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres de la période considérée ou d'une période passée.

Un actif d'impôt sur le résultat différé est comptabilisé dans la mesure où il est probable que la Société disposera d'un bénéfice imposable futur auquel ces éléments pourront être imputés. Les actifs d'impôt sur le résultat différé sont examinés à chaque date de clôture et sont réduits lorsque la réalisation de l'avantage fiscal connexe n'est plus probable.

l) Instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont initialement constatés à la juste valeur et leur évaluation subséquente dépend de leur classement.

Si l'actif financier n'est pas évalué subséquemment à sa juste valeur par profit et perte, alors, la mesure initiale inclut les coûts de transaction qui sont directement attribuables à l'acquisition ou la création de l'actif.

i. Actifs financiers mesurés au coût amorti

Un actif financier est subséquemment mesuré au coût amorti, utilisant la méthode des intérêts effectifs et déduction faite de toute perte de valeur. La Société classe actuellement sa trésorerie et ses clients et autres débiteurs comme des actifs mesurés au coût amorti.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
Pour les exercices terminés le 30 novembre 2025 and 2024
(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars, sauf pour les montants par action)

Dépréciation d'actifs financiers

La Société utilise le modèle de perte de crédit attendue pour calculer la dépréciation et reconnaît les pertes de crédit attendues comme une provision pour créances douteuses si elles se rapportent à un actif financier mesuré selon le coût amorti. La valeur comptable de ces actifs dans l'état consolidé de la situation financière est présentée déduction faite de toute provision pour créances douteuses.

ii. Actifs financiers mesurés à la juste valeur

Ces actifs sont mesurés à la juste valeur et les changements à cet égard, incluant tout intérêt ou revenu de dividende, sont comptabilisés en gain ou perte. Il n'y a en ce moment aucun actif financier mesuré à la juste valeur avec des changements à leur juste valeur comptabilisé en gain ou perte.

iii. Les passifs financiers sont classés dans les catégories suivantes :

Passifs financiers mesurés au coût amorti

La Société classe les passifs financiers non dérivés au coût amorti. Les passifs financiers non dérivés sont initialement comptabilisés à la juste valeur moins tous frais directement attribuables à la transaction. À la suite de la comptabilisation initiale, ces passifs sont mesurés au coût amorti en utilisant la méthode des intérêts effectifs. La Société classe actuellement les fournisseurs et autres créditeurs et la dette bancaire comme des passifs financiers mesurés au coût amorti.

Passifs financiers mesuré à la juste valeur

Les passifs financiers mesurés à la juste valeur sont initialement comptabilisés à la juste valeur et sont remesurés à chaque date de clôture avec tout changement à cet égard comptabilisé en gain ou perte à l'état consolidé du résultat global. La Société n'a, en ce moment, aucun passif financier mesuré à la juste valeur.

iv. Instruments financiers dérivés non couverts mesurés à la juste valeur

Les instruments financiers dérivés non couverts, s'il en existe, sont comptabilisés soit en actifs ou passifs mesurés initialement à la juste valeur. Les frais attribuables à la transaction sont comptabilisés en gain ou perte lorsqu'engagés. Tous les instruments financiers dérivés non désignés dans une relation de couverture sont classés comme instruments financiers à la juste valeur en gain ou perte. Tout changement subséquent de la juste valeur des contrats de taux de change non couverts est comptabilisé dans le coût des ventes pour la période dans laquelle il survient. La Société n'a actuellement aucun instrument financier dérivé évalué à la juste valeur.

m) Provisions

Des provisions sont comptabilisées si, du fait d'événements passés, la Société a une obligation actuelle, juridique ou implicite dont le montant peut être estimé de manière fiable, et s'il est probable qu'une sortie d'avantages économiques soit nécessaire pour éteindre l'obligation. Le montant inscrit à titre de provision représente la meilleure estimation de la contrepartie requise pour régler l'obligation actuelle à la date de clôture, compte tenu des risques et incertitudes associés à cette obligation. Lorsque l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, les provisions sont évaluées à leur valeur actuelle.

i) Provisions environnementales

Les provisions environnementales se rapportent à la valeur actuelle des dépenses futures estimées associées aux obligations de rétablissement de l'intégrité environnementale de certaines propriétés. Les dépenses environnementales futures sont estimées compte tenu de la méthode de remise en état et de l'ampleur des travaux prévus conformément aux exigences réglementaires, aux pratiques sectorielles, à la technologie actuelle et aux utilisations possibles du site. L'estimation du montant des dépenses futures de remise en état est revue périodiquement à la lumière des informations disponibles.

Le montant de la provision correspond à la valeur actuelle des dépenses de remise en état futures estimées actualisées selon un taux avant impôt reflétant les appréciations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'obligation.

L'augmentation de la provision attribuable à l'écoulement du temps est comptabilisée en tant que charge financière, tandis que la révision des estimations des dépenses environnementales futures et des taux d'actualisation est inscrite dans les frais de vente et les charges administratives et générales à l'état consolidé du résultat global.

n) Présentation des dividendes et des intérêts payés dans les tableaux des flux de trésorerie

Les IFRS permettent la présentation des dividendes et des intérêts payés dans les activités opérationnelles ou les activités de financement, selon ce que la Société juge pertinent. La Société a choisi de classer les dividendes payés dans les flux de trésorerie liés aux activités de financement et les intérêts payés dans les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles.

o) Charges financières

Les charges financières comprennent les charges d'intérêts sur les emprunts, la désactualisation des provisions et d'autres charges financières. Les coûts d'emprunt qui ne sont pas directement attribuables à l'acquisition, à la

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
Pour les exercices terminés le 30 novembre 2025 and 2024
(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars, sauf pour les montants par action)

construction ou à la production d'un actif qualifié sont comptabilisés dans le bénéfice selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

p) Droits compensateurs et droits antidumping

La Société ne comptabilise aucun montant net cumulatif à recevoir au titre des droits compensateurs (CVD) et des droits antidumping (ADD) tant que les taux ne sont pas définitifs, connus et confirmés, et qu'un remboursement probable n'est pas attendu. Lorsque les taux définitifs des droits sont connus et confirmés pour chaque période d'examen, et que la Société se retrouve dans une position nette cumulative à payer — représentant un montant à verser supérieur aux dépôts en espèces cumulés effectués à ce jour — une provision est comptabilisée au cours de cette période.

q) Rémunération à base d'actions

La juste valeur à la date d'attribution des accords de paiements fondés sur des actions réglés en instruments de capitaux propres accordés aux employés est comptabilisée en charges, avec une augmentation correspondante des capitaux propres, sur la période d'acquisition des droits. Le montant comptabilisé en charges est ajusté afin de refléter le nombre d'attributions pour lesquelles les conditions de service et les conditions de performance non liées au marché devraient être remplies, de sorte que le montant finalement comptabilisé repose sur le nombre d'attributions qui satisfont aux conditions de service et de performance non liées au marché à la date d'acquisition des droits. Pour les attributions comportant des conditions non acquises (non-vesting conditions), la juste valeur à la date d'attribution est évaluée en tenant compte de ces conditions et aucun ajustement ultérieur n'est effectué pour refléter les écarts entre les résultats attendus et les résultats réels.

Les attributions réglées en trésorerie accordées aux employés sont évaluées à la juste valeur à la date d'attribution et à la fin de chaque période de présentation de l'information financière jusqu'à la date de règlement, et sont comptabilisées sur la période d'acquisition des droits avec la constatation d'un passif correspondant à l'état de la situation financière. Toute variation de ce passif est comptabilisée dans l'état du résultat global.

Si la date d'attribution est postérieure à la date de début de service, la Société estime la juste valeur de l'attribution à la date d'attribution aux fins de la comptabilisation des charges de rémunération fondée sur des actions liées aux services rendus par les employés depuis leur date de début de service. La Société estime la juste valeur de l'attribution à la date d'attribution en supposant que la date d'attribution correspond à la date de clôture à chaque date de clôture jusqu'à ce que la date d'attribution soit fixée. La révision est traitée comme un changement d'estimation, de manière cumulative, au cours de la période où l'estimation est révisée. Toute variation est comptabilisée dans l'état du résultat global.

Les déchéances et les conditions de performance non liées au marché sont prises en compte dans l'estimation du nombre d'attributions susceptibles d'être acquises. Pour les attributions dont les droits sont acquis par tranches (acquisition graduelle), la juste valeur de chaque tranche est comptabilisée sur sa période d'acquisition des droits respective.

r) Norme IFRS publiée, mais pas encore en vigueur

IFRS 18 - Présentation et divulgation dans les états financiers

En avril 2024, l'IASB a publié la norme IFRS 18 *Présentation et divulgation dans les états financiers* ("IFRS 18") afin de remplacer la norme IAS 1 *Présentation des états financiers*. IFRS 18 introduit trois ensembles de nouvelles exigences visant à améliorer la communication des performances financières des entreprises et à offrir aux investisseurs une meilleure base pour analyser et comparer les sociétés, à savoir :

- Amélioration de la comparabilité dans le compte de résultat en introduisant des catégories distinctes de produits et charges, et en exigeant de nouveaux sous-totaux. Les mesures de performance définies par la direction sont divulguées dans une note unique des états financiers ;
- Transparence accrue des mesures de performance définies par la direction en exigeant des explications sur ces mesures ;
- Regroupement plus utile des informations dans les états financiers en fournissant des orientations sur la manière d'organiser les informations et sur la question de savoir si elles doivent être présentées dans les états financiers principaux ou dans les annexes.

Ces modifications s'appliquent aux exercices financiers débutant le 1^{er} janvier 2027 ou après cette date, avec une adoption anticipée autorisée. La Société évalue actuellement l'impact estimé de cette nouvelle norme sur ses états financiers consolidés.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
Pour les exercices terminés le 30 novembre 2025 and 2024
(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars, sauf pour les montants par action)

Modifications d'IFRS 9 et IFRS 7 – Classification et mesure des instruments financiers

En mai 2024, l'IASB a publié des modifications d'IFRS 9 Instruments financiers et d'IFRS 7 Instruments financiers : informations à fournir, applicables aux exercices annuels commençant le 1^{er} janvier 2026 ou après. Une application anticipée est autorisée.

La modification introduit un choix de politique comptable pour la décomptabilisation des passifs financiers réglés via des systèmes de paiement électronique. Selon cette modification, une entité peut choisir de décomptabiliser un passif financier avant la remise des fonds, à condition que :

- Il n'existe aucune possibilité pratique de retirer, d'arrêter ou d'annuler l'instruction de paiement ;
- Il n'existe aucune possibilité pratique d'accéder aux fonds destinés au règlement en raison de l'instruction de paiement ;
- Le risque de règlement associé au système de paiement électronique est négligeable.

Les nouvelles normes, modifications et interprétations qui n'ont pas été adoptées au cours de l'année en cours et qui ne devraient pas avoir d'impact significatif sur les états financiers consolidés de la société n'ont pas été divulguées.

4. Informations supplémentaires sur :

Le coût des ventes	30 novembre 2025	30 novembre 2024 (Retraité) ¹
	\$	\$
Charge au titre des avantages du personnel	19 282	16 987
Radiation d'inventaires	1 696	138
Amortissement	2 382	1 478
Pertes de change	183	371

Les frais de vente et charges administratives et générales	30 novembre 2025	30 novembre 2024 (Retraité) ¹
	\$	\$
Charge au titre des avantages du personnel	54 420	46 924
Amortissement	9 520	8 088

¹ Se reporter à la note 24.

5. Charges financières nettes

	30 novembre 2025	30 novembre 2024
	\$	\$
Charge d'intérêts	1 644	1 077
Charge d'intérêts sur obligations locatives	1 415	768
Autres charges financières	1 055	1 002
Charges financières	4 114	2 847
Revenus financiers	(85)	(468)
Charges financières nettes	4 029	2 379

6. Clients et autres débiteurs

	30 novembre 2025	30 novembre 2024
	\$	\$
Clients	55 791	57 085
Provision pour créances douteuses	(1 060)	(880)
	54 731	56 205
Autres débiteurs	740	396
	55 471	56 601

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés le 30 novembre 2025 and 2024

(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars, sauf pour les montants par action)

7. Stocks

	30 novembre 2025	30 novembre 2024
	\$	\$
Matières premières	18 057	16 615
Produits en cours	17 876	12 913
Produits finis	112 301	104 578
	148 234	134 106
Provision pour désuétude	(3 750)	(2 822)
	144 484	131 284

Le montant des stocks comptabilisé en charge au cours de l'exercice terminé le 30 novembre 2025 s'élevait à 420,7 millions \$ comparativement à 391,5 millions \$ l'an dernier. Pour l'exercice terminé le 30 novembre 2025, une réduction de valeur de 1,7 millions \$ des stocks a été comptabilisée à titre de charge au cours de l'exercice à titre de coût des biens vendus (0,3 million de \$ en 2024).

8. Immobilisations corporelles

	Terrains	Bâtiments, cours et améliorations locatives	Équipement, mobiliier et agencements	Matériel roulant	Équipement informatique	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Coût						
Coût au 30 novembre 2023	6 262	53 483	31 570	10 730	5 046	107 091
Additions ⁽¹⁾	335	3 657	7 521	3 619	572	15 704
Dispositions	(77)	-	-	(373)	-	(450)
Coût au 30 novembre 2024	6 520	57 140	39 091	13 976	5 618	122 345
Additions	-	812	2 250	819	55	3 936
Coût au 30 novembre 2025	6 520	57 952	41 341	14 795	5 673	126 281
Amortissement cumulé						
Amortissement cumulé au 30 novembre 2023	-	34 789	27 628	7 480	4 433	74 330
Amortissement	-	1 315	1 269	1 399	205	4 188
Dispositions	-	-	-	(56)	-	(56)
Amortissement cumulé au 30 novembre 2024	-	36 104	28 897	8 823	4 638	78 462
Amortissement	-	1 253	2 045	1 693	203	5 194
Amortissement cumulé au 30 novembre 2025	-	37 357	30 942	10 516	4 841	83 656
Valeur comptable nette						
Au 30 novembre 2024	6 520	21 036	10 194	5 153	980	43 883
Au 30 novembre 2025	6 520	20 595	10 399	4 279	832	42 625

⁽¹⁾ Dans le cadre des acquisitions pour l'année, le 2 août 2024, Goodfellow inc., par l'intermédiaire de sa filiale Goodfellow Distribution Inc., a acquis de Allegheny Wood Products Inc. deux installations de séchage en Virginie-Occidentale, y compris le terrain, la machinerie et les équipements, ainsi que l'inventaire, pour une contrepartie en espèces de 6,3 millions \$ USD (8,7 millions \$ CAD). La Société a financé l'acquisition par le biais de sa facilité de crédit revolving existante. Le montant de 6,3 millions \$ USD a été attribué aux actifs individuels identifiables acquis sur la base de leurs valeurs justes relatives à la date de l'achat. La Société a fait des estimations lors de la détermination des valeurs justes des actifs acquis, en utilisant des techniques d'évaluation appropriées, qui étaient généralement basées sur des approches par coût et par marché.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
Pour les exercices terminés le 30 novembre 2025 and 2024
(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars, sauf pour les montants par action)

9. Actifs incorporels

	Logiciel et Technologies
	\$
Coût	
Coût au 30 novembre 2023	6 628
Additions	-
Coût au 30 novembre 2024	6 628
Additions	70
Coût au 30 novembre 2025	6 698
Amortissement cumulé	
Amortissement cumulé au 30 novembre 2023	5 141
Amortissement	591
Amortissement cumulé au 30 novembre 2024	5 732
Amortissement	585
Amortissement cumulé au 30 novembre 2025	6 317
Valeur comptable nette	
Au 30 novembre 2024	896
Au 30 novembre 2025	381

10. Actifs au titre de droits d'utilisation et obligations locatives

Actifs au titre de droits d'utilisation

	Bâtiments	Mobilier et équipements	Matériel roulant	Total
	\$	\$	\$	\$
Valeur comptable nette au 30 novembre 2023	8 254	102	2 998	11 354
Additions	10 721	7	2 679	13 407
Amortissement	(3 030)	(57)	(1 700)	(4 787)
Dispositions	-	-	(38)	(38)
Valeur comptable nette au 30 novembre 2024	15 945	52	3 939	19 936
Modifications et remesure	111	-	-	111
Additions	3 395	12	1 996	5 403
Amortissement	(4 266)	(59)	(1 796)	(6 123)
Dispositions	-	-	(23)	(23)
Valeur comptable nette au 30 novembre 2025	15 185	5	4 114	19 304

Obligations locatives

	30 novembre 2025	30 novembre 2024
	\$	\$
Solde – au début d'année	21 474	13 229
Additions	5 403	13 407
Remboursement anticipé de l'obligation locative	(20)	(43)
Charge d'intérêts sur obligation locative (note 5)	1 415	768
Paievements de l'obligation locative	(7 198)	(5 938)
Variation due au taux de change	(38)	51
Solde – à la fin d'année	21 036	21 474
Moins : portion courante	(6 485)	(6 271)
Solde – à la fin d'année – portion à long terme	14 551	15 203

Le tableau suivant présente le montant comptabilisé dans l'état consolidé du résultat global pour les exercices terminés le 30 novembre 2025 et 2024 liés aux contrats de location :

	30 novembre 2025	30 novembre 2024
	\$	\$
Dépenses liées aux contrats de location à faible valeur et à court terme	552	427
Charges de location variables (non incluses dans l'évaluation de l'obligation locative)	1 588	1 572
	2 140	1 999

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
Pour les exercices terminés le 30 novembre 2025 and 2024
(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars, sauf pour les montants par action)

Le tableau suivant présente une analyse des échéances des flux de trésorerie contractuels futurs non actualisés provenant des obligations locatives :

	30 novembre 2025	30 novembre 2024
	\$	\$
Moins d'un an	6 705	6 862
Un à deux ans	5 920	6 261
Deux à trois ans	5 060	5 402
Trois à quatre ans	3 705	4 429
Quatre à cinq ans	1 360	2 909
Plus de cinq ans	1 563	2 137
Total des obligations locatives non actualisées	24 313	28 000

11. Dette bancaire

	30 novembre 2025	30 novembre 2024
	\$	\$
Dette bancaires	1 000	-
Dette CORRA ¹	16 000	-
Découvert bancaire	564	5 913
Dette	17 564	5 913

¹ Taux des opérations de pension à un jour (CORRA) – Il s'agit du taux de référence au jour le jour au Canada, administré par la Banque du Canada. Le CORRA reflète le taux d'intérêt moyen des opérations de pension livrée au jour le jour garanties par des titres du gouvernement du Canada.

La Société a son entente de crédit avec ses prêteurs actuels, soit deux banques à charte canadienne pour une marge maximale de 90 millions \$ échéant en mai 2024 par moyen d'emprunts bancaires et/ou d'acceptation bancaires. De plus, un accordéon de 10 millions \$ est disponible une fois par année fiscale pour un maximum de 150 jours seulement. Les fonds empruntés en vertu de cette entente de crédit portent intérêt au taux préférentiel plus une prime et sont garantis par une sûreté de premier rang sur l'universalité des biens meubles et immeubles de la Société.

En mai 2024, la Société a renouvelé son entente de crédit pour une marge maximale de 90 millions \$ échéant en mai 2026 par moyen d'emprunts bancaires et/ou d'emprunts CORRA. De plus, un accordéon de 10 millions \$ est disponible une fois par année fiscale pour un maximum de 150 jours seulement. Les fonds empruntés en vertu de cette entente de crédit portent intérêt au taux préférentiel plus une prime et sont garantis par une sûreté de premier rang sur l'universalité des biens meubles et immeubles de la Société. Au 30 novembre 2025, la Société respectait ses engagements financiers. Au 30 novembre 2025, la Société avait 1,9 millions \$ de lettres de crédit émises, ce qui réduit la disponibilité de sa facilité (1,3 millions \$ à l'an dernier).

12. Fournisseurs et autres créditeurs

	30 novembre 2025	30 novembre 2024
	\$	\$
Fournisseurs et charges à payer	31 166	37 745
Charges liées à la rémunération	7 759	6 985
Autres charges à payer	3 704	4 298
	42 629	49 028

13. Provision

Le site de la Société à St-André (QC) présente des traces continues de contamination de surface provenant d'activités de traitement antérieures dépassant les exigences réglementaires existantes. En 2022, la Société a soumis un échéancier révisé pour l'assainissement du site qui a été approuvé par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs. Bien que la majeure partie de la réhabilitation du site ait été réalisée, il reste encore une petite zone à décontaminer.

D'après les informations actuellement disponibles, la direction considère que la provision est suffisante pour couvrir les coûts prévus qui pourraient être engagés à l'avenir.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
Pour les exercices terminés le 30 novembre 2025 and 2024
(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars, sauf pour les montants par action)

En raison de la nature de la responsabilité, la plus grande incertitude dans l'estimation de la provision est la quantité de sol à traiter et les coûts qui seront engagés pour l'enlever. Les changements dans les estimations des dépenses futures sont le résultat d'examens périodiques des hypothèses sous-jacentes à l'appui de la provision, y compris les coûts d'assainissement et les exigences réglementaires.

	30 novembre 2025	30 novembre 2024
	\$	\$
Solde – au début de l'exercice	930	2 789
Changements dus :		
Révisions des dépenses futures	(117)	(1 312)
Dépenses engagées	(188)	(547)
Solde – à la fin de l'exercice	624	930

14. Capital social

a) Autorisé

Un nombre illimité d'actions ordinaires, sans valeur nominale.

	30 novembre 2025	30 novembre 2024	30 novembre 2025	30 novembre 2024
	Nombres d'actions	Nombres d'actions	Valeur comptable (\$)	Valeur comptable (\$)
Actions en circulation au début de l'exercice	8 457 754	8 521 454	9 309	9 379
Rachat et annulé (b)	(113 300)	(63 700)	(125)	(70)
Actions en circulation au début à la fin de l'exercice	8 344 454	8 457 754	9 184	9 309

b) Offre publique de rachat dans le cours normal des activités (« OPRC »)

Le 20 novembre 2025 (2024 : 20 novembre 2024), après l'approbation de la Bourse de Toronto (la « TSX »), la Société a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités (« OPRC »). Ce programme permet à la Société de racheter jusqu'à un total de 481 002 actions ordinaires (2024 : 493 102 actions ordinaires). Toutes les actions rachetées dans le cadre du programme de rachat d'actions seront annulées au moment du rachat. La période de rachat d'actions se terminera au plus tard le 19 novembre 2026 (2024 : 19 novembre 2024).

Au cours de l'exercice fiscal 2025, la Société a racheté 113 300 actions à un prix moyen pondéré de 12,13 \$, pour un prix d'achat total de 1,4 million \$, comparativement à 63 700 actions à un prix moyen pondéré de 14,01 \$, pour un prix d'achat total de 892 milles \$ au cours de l'exercice fiscal 2024.

Le tableau suivant résume les activités de rachat d'actions de la Société dans le cadre du programme (« OPRC ») présentement en place et du précédent :

	30 novembre 2025	30 novembre 2024
Actions ordinaires rachetées pour annulation (nombre d'actions)	113 300	63 700
Prix moyen par action	12,13 \$	14,01 \$
Coût total de rachat	1 374 \$	892 \$
Rachat entraînant une réduction de :		
Capital social	125 \$	70 \$
Déficit ⁽¹⁾	1 249 \$	822 \$

⁽¹⁾ L'excédent du coût de rachat sur la valeur comptable moyenne des actions ordinaires.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
Pour les exercices terminés le 30 novembre 2025 and 2024
(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars, sauf pour les montants par action)

c) Bénéfice net

Les calculs du bénéfice net par action de base et dilué sont basés sur les éléments suivants :

	30 novembre 2025	30 novembre 2024
	\$	\$
Bénéfice net – De base	7 142	13 369
Bénéfice net – Dilué	7 161	13 369
Nombre moyen pondéré d'actions – De base	8 391 262	8 496 521
Effet des RSU dilutives	80 655	-
Nombre moyen pondéré d'actions – Dilué	8 471 917	8 496 521
Bénéfice net – De base	0,86	1,58
Bénéfice net – Dilué	0,85	1,58

d) Dividendes

Les dividendes suivants ont été déclarés et payés par la Société pour les exercices terminés le :

30 novembre 2025				30 novembre 2024			
Déclaré				Déclaré			
Date de clôture des registres	Par action	Montant	Date de paiement	Date de clôture des registres	Par action	Montant	Date de paiement
	\$	\$			\$	\$	
5 mars 2025	0,25	2 105	19 mars 2025	5 mars 2024	0,50	4 256	19 mars 2024
28 oct. 2025	0,35	2 923	11 nov. 2025	23 oct. 2024	0,25	2 119	6 nov. 2024
	0,60	5 028			0,75	6 375	

e) Rémunération à base d'actions

Le 13 juin 2025, la Société a établi un régime incitatif à long terme (le « RILT » ou le « Régime ») destiné à ses dirigeants et aux membres de la haute direction, en vertu duquel elle peut octroyer aux participants admissibles des attributions fondées sur des actions de la Société sous forme d'unités d'actions différées (« UAD »), d'unités d'actions restreintes (« UAR ») et d'unités d'actions liées à la performance (« UAP »). Le nombre maximal d'actions ordinaires réservées et disponibles aux fins d'octroi et d'émission dans le cadre du RILT, à l'exclusion de l'Attribution spéciale d'UAR 2026 décrite ci-après, correspond à dix pour cent (10 %) du total des actions ordinaires émises et en circulation. Au 30 novembre 2025, aucune attribution n'avait été effectuée dans le cadre du RILT, et le RILT n'avait pas encore reçu l'approbation des actionnaires ni l'approbation réglementaire. Aucune action ordinaire ne peut être émise à la suite du règlement d'une attribution dans le cadre du RILT, et les dispositions relatives à une telle émission ne prendront effet que lorsque la Société aura reçu l'approbation de ses actionnaires lors de la prochaine assemblée générale annuelle devant se tenir en 2026.

Toute UAD, UAR ou UAP attribuée donnera droit au participant de recevoir, lors du règlement et au choix de la Société, soit l'équivalent en espèces d'une action ordinaire, soit une action ordinaire, soit une combinaison des deux. Ces attributions sont classées comme réglées en capitaux propres.

Les UAD attribuées acquièrent leurs droits intégralement à la date d'octroi, sauf disposition contraire du Conseil d'administration, et ne peuvent être réglées avant la date de cessation d'emploi du participant. L'attribution d'UAD peut être subordonnée à l'atteinte de conditions de performance et d'acquisition prédéterminées. Sauf disposition contraire du Conseil d'administration, toutes les UAR acquièrent leurs droits au plus tôt à la troisième date anniversaire de l'attribution ou à la fin de la période d'acquisition, et sont réglées au choix du participant en tout temps après l'acquisition. Les UAP sont réglées automatiquement à leur acquisition, laquelle est fonction d'une période de service et de conditions de performance établies par le Conseil d'administration.

Au cours du troisième trimestre, dans le cadre du renouvellement du contrat de travail du président et chef de la direction de la Société, il a été convenu que celui-ci aurait droit à une attribution initiale en UAD dans le cadre du RILT si certains critères de performance (portant sur le rendement net des ventes, la croissance des ventes et la marge brute) au terme du cycle de performance 2024-2026 étaient atteints, et sous réserve de l'emploi actif. Selon le niveau d'atteinte, le président et chef de la direction aura droit de recevoir un nombre d'UAD correspondant entre 0 % et 150 % de son salaire, divisé par le cours de clôture d'une action ordinaire de la Société à la Bourse de Toronto le dernier jour de bourse précédant l'attribution. Un deuxième cycle de performance couvrant la période 2025-2027 donnerait également droit à une attribution d'UAD similaire à celle du cycle 2024-2026, selon des critères comparables.

Dans le cadre du renouvellement du contrat de travail du président et chef de la direction, la Société a également convenu d'accorder une attribution unique de 180 000 unités d'actions restreintes, conditionnellement à l'approbation des actionnaires lors de la prochaine assemblée générale annuelle devant se tenir en 2026 et à l'approbation de la

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
Pour les exercices terminés le 30 novembre 2025 and 2024
(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars, sauf pour les montants par action)

Bourse de Toronto (l'« Attribution spéciale d'UAR 2026 »). Les unités d'actions restreintes octroyées dans le cadre de cette attribution spéciale (les « UAR spéciales 2026 ») ne font pas partie du RILT et ne sont pas régies par celui-ci. L'Attribution spéciale d'UAR 2026 ne prendra effet, et les UAR spéciales 2026 ne seront émises et inscrites au compte du président et chef de la direction, qu'au moment où les approbations nécessaires auront été obtenues en 2026, à défaut de quoi l'attribution prévue sera résiliée. Si ces approbations sont reçues et que les 180 000 UAR spéciales 2026 sont émises et inscrites, un total de 60 000 UAR spéciales 2026 sera acquis dès l'émission et le solde de 120 000 UAR spéciales 2026 acquerra ses droits en huit versements annuels égaux le 1er décembre de chaque année, à compter du 1er décembre 2026. Chaque UAR spéciale 2026 donnera droit, lors de son exercice, à une action ordinaire de la Société ou à l'équivalent en espèces, au choix du détenteur. Les équivalents de dividendes sur les UAR spéciales 2026 inscrites au compte de l'intéressé s'accumuleront sous forme d'UAR spéciales 2026 additionnelles, acquérant leurs droits selon le même calendrier d'acquisition. La période d'exercice des UAR spéciales 2026 acquises prendra fin le 31 décembre 2039.

Bien que les UAD que le président et chef de la direction pourrait avoir droit de recevoir ne seront attribuées qu'à la fin du cycle de performance 2024-2026 si les critères de performance sont atteints et que l'intéressé est toujours en poste, et bien que l'Attribution spéciale d'UAR 2026 ne sera effectuée et les UAR spéciales 2026 ne seront inscrites au compte de l'intéressé qu'une fois les approbations actionnariales et réglementaires reçues à la suite de l'assemblée annuelle de 2026, les principes comptables relatifs à la rémunération à base d'actions exigent que la Société en tienne compte dès la date du contrat de travail prévoyant leur attribution.

De même, en ce qui concerne l'attribution spéciale d'UAR 2026 et les UAR spéciales 2026, bien qu'elles puissent ne pas être accordées ou ne soient émises et portées au compte du dirigeant qu'après l'obtention des approbations requises des actionnaires et des autorités réglementaires à la suite de la prochaine assemblée annuelle prévue en 2026, les méthodes comptables relatives à la rémunération fondée sur des actions exigent que la Société les comptabilise à compter de la date du contrat d'emploi prévoyant leur émission.

La juste valeur des UAR a été déterminée en fonction du cours de l'action de la Société à la date de clôture, soit 0,9 million \$. Au 30 novembre 2025, le passif de la Société lié à l'Attribution spéciale d'UAR 2026 s'élevait à 0,9 million \$ (2024 – nil) et une charge de rémunération correspondante de 0,9 million \$ (2024 – nil) a été comptabilisée dans les frais de vente, frais administratifs et généraux de l'état des résultats et de la perte globale.

La juste valeur des UAD a été établie en fonction du salaire de base du chef de la direction et de l'estimation de l'atteinte des conditions de performance non liées au marché. Pour l'exercice clos le 30 novembre 2025, la Société a comptabilisé une charge de rémunération de 0,2 million \$ (2024 : nil) au titre des UAD dans les frais de vente et charges administratives et générales à l'état du résultat global, avec une augmentation correspondante des capitaux propres, en fonction d'un taux estimatif d'atteinte des objectifs de performance de 100 % pour les cycles 2024-2026 et 2025-2027.

15. Impôts sur les bénéfices

La charge d'impôts se détaille comme suit :

	30 novembre 2025	30 novembre 2024
	\$	\$
Exigibles	3 946	2 488
Différés	(1 342)	2 207
Ajustements relatifs aux exercices antérieurs	(146)	-
	2 458	4 695

La charge d'impôts sur les bénéfices est calculée au taux d'imposition réel, qui diffère du taux d'imposition de base des sociétés prescrit par la loi, comme suit :

	30 novembre 2025	30 novembre 2024
	\$	\$
Bénéfice avant impôt sur le résultat	9 600	18 064
Taux d'imposition prescrit par la loi (%)	26,6	26,5
Charge d'impôts sur le résultat selon les taux mentionnés ci-dessus	2 554	4 787
Ajustées pour :		
Différences permanentes	44	62
Ajustements relatifs aux exercices antérieurs	(146)	-
Écart du taux de renversement prévu versus le taux courant	-	(169)
Autres	6	15
	2 458	4 695

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
Pour les exercices terminés le 30 novembre 2025 and 2024
(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars, sauf pour les montants par action)

Les écarts temporaires qui donnent lieu à des actifs et passifs d'impôts différés sur le résultat se détaillent comme suit :

	30 novembre 2025	30 novembre 2024
	\$	\$
Actif (passif) d'impôt différé sur le résultat :		
Actif reporté au titre des régimes de retraite	(5 818)	(6 104)
Provisions et autres	3 668	1 727
Immobilisations corporelles	(2 542)	(3 926)
Passif net d'impôt différé	(4 692)	(8 303)

Les variations des actifs et passifs d'impôts différés sont les suivantes :

	Solde au 1^{er} décembre 2024	Comptabilisé en résultat	Comptabilisé en autres éléments du résultat global	Solde au 30 novembre 2025 Net	Actif d'impôt différé	Passif d'impôt différé
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Actifs au titre des régimes à prestations définies	(6 104)	465	(179)	(5 818)	-	(5 818)
Provisions et autres	1 727	1 941	-	3 668	3 668	-
Immobilisations corporelles (y compris les actifs au titre de droits d'utilisation)	(3 926)	1 384	-	(2 542)	5 631	(8 173)
Actifs (passifs) d'impôt différé avant compensation	(8 303)	3 790	(179)	(4 692)	9 299	(13 991)
Compensation des actifs (passifs) d'impôts différés	-	-	-	-	(8 555)	8 555
Actif (passif) d'impôt net	(8 303)	3 790	(179)	(4 692)	744	(5 436)

	Solde au 1^{er} décembre 2023	Comptabilisé en résultat	Comptabilisé en autres éléments du résultat global	Solde au 30 novembre 2024 Net	Actif d'impôt différé	Passif d'impôt différé
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Actifs au titre des régimes à prestations définies	(4 109)	(11)	(1 984)	(6 104)	-	(6 104)
Provisions et autres	2 327	(600)	-	1 727	1 727	-
Immobilisations corporelles (y compris les actifs au titre de droits d'utilisation)	(2 330)	(1 596)	-	(3 926)	5 747	(9 673)
Actifs (passifs) d'impôt différé avant compensation	(4 112)	(2 207)	(1 984)	(8 303)	7 474	(15 777)
Compensation des actifs (passifs) d'impôts différés	-	-	-	-	(7 474)	7 474
Actif (passif) d'impôt net	(4 112)	(2 207)	(1 984)	(8 303)	-	(8 303)

16. Avantages postérieurs à l'emploi

La Société possède de nombreux régimes de retraite offrant des prestations de retraite à la plupart de ses employés.

Le régime de retraite des employés horaires (régime horaire) est un régime de retraite hybride financé par les cotisations de l'employeur et des participants. Les prestations déterminées sont basées sur les revenus de carrière moyens pour les années de service jusqu'au 30 avril 2008. Jusqu'à cette dernière date, il s'agissait uniquement d'un régime à prestations déterminées, mais il a été modifié à compter du 1^{er} mai 2008 par l'introduction d'un volet de cotisations déterminées.

Le régime de retraite pour les employés salariés (régime des salariés) est aussi un régime hybride financé par des cotisations de l'employeur et des participants. Les prestations déterminées sont basées sur les années de service jusqu'au 31 mai 2007 et les revenus de fin d'emploi moyens calculés à la première de ces dates, soit celle de la retraite, soit celle de la cessation d'emploi, soit celle du décès. Il s'agissait uniquement d'un régime à prestations déterminées pur jusqu'au 31 mai 2007, mais il a été modifié à compter du 1^{er} juin 2007 afin d'introduire un volet à cotisations déterminées.

Tous les employés ont cessé de cumuler des années de service en vertu du volet à prestations déterminées des régimes. En ce qui concerne le volet à cotisations déterminées, la Société effectue une cotisation égale à celle des employés.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
Pour les exercices terminés le 30 novembre 2025 and 2024
(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars, sauf pour les montants par action)

A. Régimes à cotisations déterminées

La Société contribue à plusieurs régimes à cotisations déterminées et des régimes 408 Simple IRA (pour ses employés américains). Les charges de retraite en vertu de ces régimes sont égales aux cotisations de la Société, sans égard à tout montant en surplus utilisé des régimes à prestations définies pour réduire les cotisations en espèces. Ces charges de retraite pour l'exercice terminé le 30 novembre 2025 sont de 1,8 millions \$ (1,6 millions \$ en 2024).

B. Régimes à prestations déterminées

La date d'évaluation des actifs et obligation des régimes est le 30 novembre. Les plus récentes évaluations actuarielles aux fins de financement ont été déposées auprès des organismes de réglementation en matière de pension le 31 décembre 2024 pour les deux régimes. La prochaine évaluation actuarielle pour les deux régimes aux fins de financement est au plus tard le 31 décembre 2027.

Les informations relatives aux régimes de retraite à prestations déterminées se présentent comme suit :

	30 novembre 2025	30 novembre 2024
	\$	\$
Obligation au titre des prestations constituées		
Solde au début de l'exercice	40 602	38 792
Intérêts débiteurs	1 775	1 917
Prestations versées	(2 313)	(2 395)
(Gain) perte actuarielle		
Changements des hypothèses démographiques	121	-
Changement des hypothèses financières	(593)	2 288
Expérience	772	-
Solde à la fin de l'exercice	40 364	40 602
	\$	\$
Actifs des régimes		
Juste valeur au début de l'exercice	62 527	54 139
Revenus d'intérêts	2 717	2 673
Prestations versées	(2 313)	(2 395)
Frais de gestions payés à partir des actifs des régimes	(434)	(385)
Autres paiements ⁽¹⁾	(1 543)	(669)
Rendement des actifs des régimes en excédent des revenus d'intérêts	1 149	9 164
Juste valeur à la fin de l'exercice	62 103	62 527
Actif net	21 739	21 925

⁽¹⁾ La Société a utilisé une partie des actifs excédentaires des régimes à prestations déterminées (1,5 millions \$ pour l'exercice se terminant le 30 novembre 2025) pour réduire ses obligations de cotisations dans les régimes à cotisations déterminées.

Le rendement réel des actifs des régimes était de 3,9 millions \$ en 2025 et 11,8 millions \$ en 2024.

Les principales hypothèses actuarielles retenues par la Société sont les suivantes :

	30 novembre 2025	30 novembre 2024
	%	%
Obligation au titre des prestations constituées :		
Taux d'actualisation	4,65	4,50
Taux de croissance de la rémunération	3,00	3,00

Charge nette au titre des régimes :

	30 novembre 2025	30 novembre 2024
	\$	\$
Intérêts débiteurs	1 775	1 917
Revenus d'intérêts	(2 717)	(2 673)
Frais de gestion	434	385
Revenu net au titre des régimes	(508)	(371)

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
Pour les exercices terminés le 30 novembre 2025 and 2024
(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars, sauf pour les montants par action)

Le revenu net au titre des régimes est enregistré au coût des marchandises vendues et aux frais de vente et charges administratives et générales présentés à l'état consolidé du résultat global.

Composition réelle des actifs des régimes par catégorie :

	30 novembre 2025	30 novembre 2024
	%	%
Titres de capitaux propres		
Actions canadiennes	17	18
Actions américaines	33	34
Actions internationales	18	16
Revenu fixe :		
Obligation universel	29	28
Trésorerie et équivalents	3	4

Tous les placements sont cotés sur un marché actif

Montant, échéancier et degré d'incertitude des flux de trésorerie futurs :

Analyse de sensibilité

Sensibilité au taux d'actualisation :

	Baisse de 0,25 %	Hypothèse utilisée	Hausse de 0,25 %
Obligation au titre des prestations constituées	41 361 \$	40 364 \$	39 412 \$
Taux d'actualisation	4,40 %	4,65 %	4,90 %

Sensibilité à l'espérance de vie :

	Hausse d'un an	Hypothèse utilisée
Obligation au titre des prestations constituées	41 483 \$	40 364 \$
Taux de mortalité (CPM2014Priv – MI2017)		
Espérance de vie d'un homme de 65 ans (90% -120% du CPM2014Priv – MI2017)	21,8 - 23,9 années	20,8 - 22,9 années
Espérance de vie d'une femme de 65 ans (100%-110% du CPM2014Priv – MI2017)	24,8 - 25,5 années	23,8 - 24,5 années

Goodfellow inc. cotise les montants requis pour se conformer aux législations provinciale et fédérale.

Le total des paiements en espèces au titre des avantages sociaux futurs pour 2025, composé des liquidités versées par la Société à ses régimes de retraite capitalisés, était nil (identique en 2024). Sur la base de la dernière évaluation actuarielle au 31 décembre 2024, aucune cotisation n'est nécessaire pour 2026.

La duration moyenne pondérée de l'obligation au titre des prestations constituées est de 10 années.

17. Informations additionnelles sur les flux de trésorerie

Variation des éléments sans effet sur la trésorerie du fonds de roulement

	30 novembre 2025	30 novembre 2024
	\$	\$
Clients et autres débiteurs	1 130	(2 927)
Stocks	(13 200)	(32 811)
Charges payées d'avance	810	238
Fournisseurs et autres créditeurs	(7 574)	11 398
	(18 834)	(24 102)

Transactions sans effet sur la trésorerie

La Société a acquis des immobilisations corporelles et actifs incorporels pour lesquels un montant de 364 milles \$ demeurerait impayé au 30 novembre 2025 (62 milles \$ au 30 novembre 2024).

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
Pour les exercices terminés le 30 novembre 2025 and 2024
(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars, sauf pour les montants par action)

Le rapprochement des mouvements de passifs et des flux de trésorerie résultant des activités de financement est le suivant:

	Emprunts bancaires	Acceptations bancaires	Emprunts CORRA	Obligations locatives	Total
<i>Changement lié au passif</i>	\$	\$	\$	\$	\$
Exercice terminé le 30 novembre 2024					
Charges d'intérêts	424	128	525	768	1 845
Intérêts payés	427	128	595	768	1 918
Période terminée le 30 novembre 2025					
Charges d'intérêts	345	-	1 299	1 415	3 059
Intérêts payés	371	-	1 229	1 415	3 015

18. Instruments financiers et gestion du risque financier

Gestion du risque

La Société est exposée à des risques financiers qui découlent des fluctuations des taux d'intérêt et des taux de change ainsi que de la volatilité de ces taux.

Risque lié au financement et risque de liquidité

La Société obtient du financement à court terme auprès de deux banques à charte canadienne.

Les échéances contractuelles des passifs financiers au 30 novembre 2025 s'établissent comme suit :

PASSIFS FINANCIERS	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	De 0 à 12 mois	De 12 à 36 mois
	\$	\$	\$	\$
Dettes bancaires	17 564	17 564	17 564	-
Fournisseurs et autres créditeurs	42 629	42 629	42 629	-
Total des passifs financiers	60 193	60 193	60 193	-

Les échéances contractuelles des passifs financiers au 30 novembre 2024 s'établissent comme suit :

PASSIFS FINANCIERS	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	De 0 à 12 mois	De 12 à 36 mois
	\$	\$	\$	\$
Dettes bancaires	5 913	5 913	5 913	-
Fournisseurs et autres créditeurs	49 028	49 028	49 028	-
Total des passifs financiers	54 941	54 941	54 941	-

Risque de taux d'intérêt

La Société détient une facilité de crédit renouvelable pour financer ses besoins en fonds de roulement. Les frais d'intérêts de cette facilité de crédit porte intérêt à des taux variables. L'augmentation de ce taux aura, le cas échéant, une incidence défavorable sur la rentabilité de la Société. La direction ne croit pas que la fluctuation des taux d'intérêt aura une incidence importante sur ses résultats d'exploitation. Une fluctuation de 100 points de base du taux d'intérêt sur la dette bancaire moyenne au cours de 2025 accroîtrait annuellement les dépenses d'intérêt de 0,3 million \$ (0,1 million \$ au 30 novembre 2024).

Risque de change

Certains risques d'évaluation existent selon la performance du dollar canadien par rapport au dollar américain, à l'euro et à la livre sterling. De temps à autre, la Société pourrait conclure des contrats de change à terme pour couvrir certains comptes créditeurs et certains engagements d'achat futurs libellés en dollars américains, en euros et en livres sterling. Au cours des douze mois clos le 30 novembre 2025, la Société n'a pas utilisé de contrats de change pour atténuer son effet sur les ventes et les achats. Par conséquent, au 30 novembre 2025, il n'y avait aucun contrat de change en cours. Une variation de 5 % du dollar canadien par rapport aux monnaies étrangères n'aurait pas d'incidence significative sur le bénéfice net de la Société.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
Pour les exercices terminés le 30 novembre 2025 and 2024
(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars, sauf pour les montants par action)

Au 30 novembre 2025, la Société était exposée au risque de change par l'intermédiaire des éléments suivants :

Actifs et passifs financiers mesurés à leurs coûts amortis

	Dollars US	Livres sterling	Euros
Trésorerie	286	1 781	8
Dettes bancaires	(560)	-	-
Clients et autres débiteurs	4 145	(18)	-
Fournisseurs et autres créditeurs	(3 282)	(1)	(278)
Exposition nette	589	1 762	(270)
Taux de change du \$ CA au 30 novembre 2025	1,3979	1,8498	1,6212
Impact sur le bénéfice net en fonction d'une fluctuation de 5 % du \$ CA	30	117	(16)

Au 30 novembre 2024, la Société était exposée au risque de change par l'intermédiaire des éléments suivants :

Actifs et passifs financiers mesurés à leurs coûts amortis

	Dollars US	Livres sterling	Euros
Trésorerie	1 383	1 330	9
Dettes bancaires	(1 463)	-	-
Clients et autres débiteurs	3 915	(16)	44
Fournisseurs et autres créditeurs	(4 729)	(8)	(839)
Exposition nette	(894)	1 306	(786)
Taux de change du \$ CA au 30 novembre 2024	1,4027	1,7942	1,4850
Impact sur le bénéfice net en fonction d'une fluctuation de 5 % du \$ CA	(45)	84	(42)

Risque de crédit

La Société est exposée à un risque de crédit de la part de ses clients. En s'assurant d'une composition diversifiée de sa clientèle, ce risque est atténué en réduisant le montant auquel la Société est exposée envers l'un ou l'autre de ses clients. De plus, la Société utilise un système de gestion du crédit pour limiter le risque de pertes dues à l'insolvabilité ou à une faillite d'un de ses clients. Elle a également recours à l'assurance-crédit afin de réduire les pertes dues aux créances irrécouvrables. Finalement, la Société a adopté une politique de crédit qui définit les conditions de crédit à respecter par ses clients, et une limite de crédit spécifique pour chaque client est établie et sont régulièrement révisées. En se basant sur la tendance historique de paiement, les renseignements actuels en matière de crédit et l'expérience disponible, la Société juge qu'à l'exception des provisions pour créances douteuses déjà enregistrées, aucune provision pour créances douteuses n'est nécessaire en ce qui concerne les comptes clients qui sont courants ou en souffrance.

Le tableau suivant présente les informations sur l'exposition au risque de crédit et sur les pertes de crédit attendues sur les clients :

	30 novembre 2025	30 novembre 2024
	\$	\$
Courant	52 947	49 888
En souffrance - 31 à 60 jours	1 887	2 793
En souffrance - 61 à 90 jours	137	1 238
En souffrance - 91 à 120 jours	28	874
En souffrance - Plus de 120 jours	792	2 292
	55 791	57 085
Provision pour créances douteuses	(1 060)	(880)
Solde à la fin de la période	54 731	56 205

Au 30 novembre 2025, étant donné que les pertes de crédit prévues sont limitées à 1,1 millions \$ et que les mouvements au cours de l'exercice de la provision pour pertes de crédit attendues sont minimes, les pertes de crédit attendues selon le vieillissement des comptes débiteurs commerciaux et la variation de la provision pour pertes de crédit attendues à l'égard des créances commerciales n'ont pas été présentées séparément.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
Pour les exercices terminés le 30 novembre 2025 and 2024
(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars, sauf pour les montants par action)

Dépendance économique

La Société n'a pas de contrats à long terme avec aucun de ses clients. Les accords de distribution sont généralement accordés annuellement et peuvent être révoqués. Seulement un client important contribue plus de 10 % aux ventes totales de la Société au cours de l'exercice terminé le 30 novembre 2025 (identique à l'an dernier).

Ce qui suit représente le total des ventes constituées principalement de divers produits de bois des clients importants :

	Exercices terminés le			
	30 novembre 2025		30 novembre 2024	
	\$	%	\$	%
Ventes au client important qui a contribué plus de 10 % du total des ventes de la Société	77 996	14,4	79 039	15,5

La perte du client important pourrait avoir un impact majeur sur les résultats, les opérations et sur la santé financière de la Société. Les valeurs comptables des actifs financiers représentent le risque de crédit maximal.

Juste valeur

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif dans le cadre d'une transaction normale entre des intervenants sur le marché à la date d'évaluation. La juste valeur est fondée sur l'information disponible sur le marché. En l'absence d'une telle information, elle est estimée à l'aide de techniques d'actualisation de la valeur et d'hypothèses concernant le montant et le calendrier des flux de trésorerie futurs et les taux d'actualisation compte tenu du niveau approprié de risque lié aux instruments. La juste valeur estimative pourrait différer du montant qui serait obtenu advenant le règlement immédiat des instruments. La valeur comptable des comptes de trésorerie, comptes clients et autres débiteurs, dette bancaire, fournisseurs et autres créditeurs et obligation locative se rapproche de leurs justes valeurs.

19. Gestion du capital

Les objectifs de la Société sont les suivants :

1. Maintenir sa souplesse financière afin de préserver sa capacité à respecter ses obligations financières;
2. Maintenir un ratio dette nette/capitaux propres faible pour préserver sa capacité à poursuivre sa stratégie de croissance interne;
3. Maintenir des ratios financiers selon les exigences requises; et
4. Fournir un rendement adéquat à ses actionnaires.

La Société définit son capital comme dette nette moins capitaux propres comme suit :

	30 novembre 2025	30 novembre 2024
	\$	\$
Trésorerie	3 767	5 314
Dette bancaire	(17 564)	(5 913)
Dette nette	(13 797)	(599)
Capital social	9 184	9 309
Résultats non distribués	198 445	196 899
Capitaux propres	207 629	206 208
Capitaux propres totaux	193 832	205 609

La Société gère sa structure de capital et effectue des ajustements en fonction des changements des conditions économiques et des caractéristiques de risque des actifs sous-jacents. Afin de maintenir ou d'ajuster sa structure de capital, la Société peut ajuster le montant des dividendes payés aux actionnaires, émettre de nouvelles actions ou racheter des actions en vertu du cours normal d'offre de l'émetteur, acquérir ou vendre des actifs afin d'améliorer sa performance et sa flexibilité financière ou retourner du capital aux actionnaires. L'utilisation première du capital par la Société est pour financer des augmentations du fonds de roulement sans effet sur la trésorerie et des dépenses en capital pour augmenter sa capacité de production. La Société finance ses besoins à même le fonds de roulement provenant de l'exploitation et de ses facilités de crédit d'exploitation. La stratégie et les objectifs financiers de la Société demeurent pratiquement inchangés.

La Société est soumise à certains engagements en vertu de son entente de crédit. Ces engagements comprennent un ratio dette/équité et un ratio de couverture des intérêts. La Société surveille ses ratios sur une base mensuelle. La Société respecte actuellement toutes les exigences en capital imposées par toute entité externe. La Société ne fait l'objet d'aucune autre obligation relative à son capital imposée par quelque entité externe autre que celles prévues en vertu de son entente de crédit.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
Pour les exercices terminés le 30 novembre 2025 and 2024
(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars, sauf pour les montants par action)

20. Passifs et engagements éventuels

Passifs éventuels

Dans le cours normal des affaires, certaines actions en responsabilité pour les produits et d'autres réclamations ont été entreprises contre la Société, et, s'il y a lieu, ses fournisseurs. Bien qu'il existe des difficultés inhérentes à prévoir les résultats de telles actions, la direction a vigoureusement contesté la validité de ces réclamations, le cas échéant, et, à sa connaissance actuelle, elle croit que celles-ci sont sans fondement et ne s'attend pas à ce que les résultats de ces réclamations, en tenant compte des couvertures d'assurance en vigueur ou de la nature des réclamations, prises individuellement ou dans leur ensemble, puissent avoir un impact négatif important sur la position financière consolidée, les résultats d'exploitation ou les bénéfices futurs de la Société.

Engagements

Au 30 novembre 2025, l'obligation minimale d'achat futur pour l'année suivante était à nil comparativement 0,7 million \$ l'année dernière.

21. Opérations entre parties liées

Les parties liées comprennent les principaux dirigeants et autres parties liées, comme décrit ci-dessous. Sauf indication contraire, aucune transaction entre parties liées ne contient de caractéristiques, conditions et garanties spéciales qui ont été données ou reçues. Les soldes sont généralement réglés en espèces. Les transactions entre la société mère et ses filiales et entre les filiales elles-mêmes, qui sont des parties liées, ont été éliminées lors de la consolidation. Ces opérations et soldes ne sont pas présentés dans cette section. Les détails de ces transactions ont eu lieu dans le cours normal des affaires entre la Société et d'autres parties liées et sont présentés ci-dessous.

Transactions commerciales

Au cours de l'exercice clos le 30 novembre 2025, les entités de la Société n'ont conclu aucune transaction commerciale avec des parties liées qui sont membres du conseil d'administration de la Société.

Prêts à des parties liées

Aucun cadre dirigeant, cadre supérieur, administrateur ou partie liés à ces personnes n'a contracté de dette auprès de la Société.

Rémunération du personnel de direction

Le personnel de direction comprend les membres du conseil d'administration, les cadres supérieurs et les cadres dirigeants. Le tableau suivant présente la rémunération des cadres et autres membres de la direction au cours des exercices terminés le :

	30 novembre 2025	30 novembre 2024
	\$	\$
Salaires et autres avantages à court terme	4 129	3 751
Avantages postérieurs à l'emploi (incluant réévaluation des obligations au titre des prestations définies)	85	(280)
	4 214	3 471

22. Information sectorielle et chiffre d'affaires

La Société dirige ses opérations dans un seul secteur d'activité. Les revenus proviennent de la vente de différents produits du bois et les charges d'exploitation sont gérées à l'échelle de la Société. La presque totalité des immobilisations corporelles de la Société est située au Canada.

Le tableau suivant représente les ventes ventilées par marchés géographiques et par catégories décrivant comment la nature, le montant, le calendrier et l'incertitude des ventes et des flux de trésoreries sont affectés par les facteurs économiques :

Principaux marchés géographiques

Le chiffre d'affaires de la Société provient de clients situés au Canada dans une proportion approximative de 83 % (88 % en 2024), de clients situés aux États-Unis dans une proportion approximative de 8 % (identique en 2024) et de clients situés dans d'autres marchés dans une proportion approximative de 9 % (4 % en 2024).

	30 novembre 2025	30 novembre 2024
	\$	\$
Canada	451 705	450 032
États-Unis	44 165	40 426
Exportation	47 113	19 083
	542 983	509 541

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
Pour les exercices terminés le 30 novembre 2025 and 2024
(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars, sauf pour les montants par action)

Catégories de vente

	30 novembre 2025	30 novembre 2024
	\$	\$
Bois d'œuvre	315 807	289 727
Panneaux de commodité et de spécialité	96 645	96 915
Plancher	66 324	63 759
Matériaux de construction	64 207	59 140
	542 983	509 541

23. Droits compensateurs et droits antidumping

En 2016, une requête a été déposée par la *U.S. Lumber Coalition* auprès du département du Commerce des États-Unis (« DOC ») et de la *U.S. International Trade Commission* (« ITC ») alléguant l'existence de certaines subventions et de frais administrés inférieurs à la juste valeur marchande du bois d'œuvre, favorisant les producteurs canadiens.

À la suite des enquêtes menées par le DOC, des droits compensateurs (« CVD ») et des droits antidumping (« ADD ») ont été imposés sur les exportations canadiennes de bois d'œuvre de la Société vers les États-Unis depuis 2017. Au 30 novembre 2025, la Société avait versé des dépôts en espèces cumulatifs totalisant 6,4 millions \$.

Goodfellow et d'autres sociétés canadiennes de produits forestiers, de même que le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux du Canada, rejettent catégoriquement les allégations américaines et contestent vigoureusement les déterminations actuelles du DOC en matière de droits compensateurs et antidumping. Le Canada a intenté des recours juridiques en vertu de l'Accord Canada–États-Unis–Mexique (« ACEUM ») ainsi que devant l'Organisation mondiale du commerce, où le Canada a déjà obtenu gain de cause par le passé. En octobre 2023, un groupe spécial de règlement des différends de l'ACEUM a conclu que certains éléments des calculs du DOC concernant les droits sur le bois d'œuvre résineux étaient incompatibles avec le droit américain et a ordonné au DOC de revoir des éléments clés de ses calculs. En janvier 2024, le Canada a déposé un avis d'intention de contester la décision de l'ITC de maintenir les droits sur les produits canadiens de bois d'œuvre résineux en vertu du chapitre 10 de l'ACEUM. Plus récemment, le 9 septembre 2024, le gouvernement fédéral canadien a lancé deux contestations juridiques à l'encontre du DOC relativement aux taux finaux du cinquième examen administratif (« POR5 »), fondé sur les données de ventes et de coûts de 2022. L'issue de ces litiges pourrait entraîner des ajustements aux droits applicables à Goodfellow et, par conséquent, à son état consolidé du résultat net (perte).

En août 2025, le DOC a annoncé les résultats finaux des droits ADD et CVD pour le sixième examen administratif (« POR6 »), établissant un taux ADD final de 20,53 % et un taux CVD final de 14,63 %, pour un taux combiné final de 35,16 %.

Bien que des dépôts en espèces aient été effectués en 2025 selon les taux établis par le DOC, l'obligation finale relative aux droits n'est déterminée qu'à l'issue des examens administratifs réalisés par le DOC pour ces périodes.

À compter du 1er janvier 2025, la Société est entrée dans le huitième examen administratif (« POR8 »), fondé sur les données de ventes et de coûts de 2025. Conformément aux périodes antérieures, la Société n'a pas été en mesure d'estimer un taux CVD applicable distinct du taux de dépôt en espèces du DOC. Par conséquent, les CVD ont été comptabilisés en charges aux taux de 6,74 % et 14,63 %, et les ADD ont été comptabilisés en charges selon des taux d'accumulation estimés de 7,66 % et 20,56 %. Cela représente des taux comptables combinés de 14,40 % et 35,16 %.

Par conséquent, pour l'exercice terminé le 30 novembre 2025, la Société a comptabilisé une charge nette liée aux droits de 1,4 million \$ (pour l'exercice terminé le 30 novembre 2024 : charge nette liée aux droits de 0,6 million \$).

Sommaire

La Société continuera de réévaluer, à chaque fin de trimestre, ses estimations d'accumulation des ADD et des CVD en appliquant la méthodologie du DOC aux données mises à jour de ventes et de coûts, au fur et à mesure qu'elles deviennent disponibles. Les révisions trimestrielles des taux ADD et CVD pourraient entraîner des ajustements importants à l'état consolidé du résultat net (perte) pendant que les examens administratifs sont en cours. De plus, toute modification des taux ADD et CVD existants par le DOC au cours de chaque examen administratif pourrait également donner lieu à des ajustements importants à l'état consolidé du résultat net (perte).

24. Retraitement

Au quatrième trimestre de 2025, la Société a corrigé une erreur de présentation concernant certaines charges liées à la production qui avaient été comptabilisées dans les frais de vente et charges administratives et générales en les reclassant dans le coût des ventes (sans incidence sur les sous-totaux ou totaux correspondants). L'information financière comparative pour l'exercice 2024 a été retraitée afin de refléter cet ajustement de présentation. Cet ajustement n'a aucune incidence sur le bénéfice avant impôts ni sur le résultat net. Il n'a également eu aucune incidence sur l'état consolidé de la situation financière, l'état consolidé des flux de trésorerie ni l'état consolidé des variations des capitaux propres.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés le 30 novembre 2025 and 2024

(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars, sauf pour les montants par action)

Les incidences du retraitement sur les états financiers consolidés au 30 novembre 2024 et pour l'exercice clos à cette date sont les suivantes :

États consolidés du résultat global	30 novembre 2024 tel que présenté antérieurement	Ajustements	30 novembre 2024, retraité
	\$	\$	\$
Coût des ventes	387 796	21 344	409 140
Frais de vente et charges administratives et générales	101 302	(21 344)	79 958

Informations supplémentaires :

Note 4	30 novembre 2024 tel que présenté antérieurement	Ajustements	30 novembre 2024, retraité
Coût des ventes			
	\$	\$	\$
Charges au titre des avantages du personnel	1 445	15 542	16 987

Note 4	30 novembre 2024 tel que présenté antérieurement	Ajustements	30 novembre 2024 retraité
Les frais de vente et charges administratives et générales			
	\$	\$	\$
Charges au titre des avantages du personnel	62 466	(15 542)	46 924

INFORMATIONS GÉNÉRALES

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Robert Hall * / **
Président du Conseil

Alain Côté * / **
Administrateur et Président du comité d'audit

Sarah Prichard * / **
Administratrice et Présidente du comité de rémunération et des ressources humaines

Suzanne Blanchet **
Administratrice

David Goodfellow
Administrateur

Douglas Goodfellow **
Administrateur

Marie-Hélène Nolet *
Administratrice

* Membre du comité d'audit

** Membre du comité de rémunération et des ressources humaines

DIRIGEANTS

Patrick Goodfellow
Président et chef de la direction

Charles Brisebois
Chef de la direction financière

Jeff Morrison
Vice-président exécutif

Éric Bisson
*Vice-président
Québec*

Pedro Da Silva
*Vice-président
Industriel*

Luc Dignard
*Vice-président
Ventes, Québec*

Olivia Goodfellow
Secrétaire de la Société

Harry Haslett
*Vice-président
Ventes et marketing, Atlantique*

Eric McNeely
Vice-président, Développement des affaires - Plancher

Robert Guy
Vice-président, Développement des affaires – Bois mou et revêtement

AUTRES INFORMATIONS

Siège social
225, rue Goodfellow
Delson (Québec) J5B 1V5
Tél.: 450-635-6511
Télec. : 450- 635-3730

Avocats
Bernier Beaudry
Québec (Québec)
Fasken Martineau
Montréal (Québec)

Auditeurs
KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
Montréal (Québec)

Agent de transfert et registraire
Services aux investisseurs
Computershare inc., Montréal (Québec)

Titre
Bourse de Toronto
Symbole : GDL

Filiales
Goodfellow Distribution Inc.



Depuis 2005, Goodfellow est un distributeur autorisé de produits certifiés FSC® et dispose de cinq installations certifiées FSC® pour fournir à nos clients des produits forestiers d'origine responsable sur demande.

À PROPOS

- Plus de 800 employé(e)s.
- Ventes annuelles de plus de 600 millions \$.
- Fabrication en bois sur mesure, y compris des tapis de construction, des traverses, des rondins, des « booms » et des portes d'écluse.
- Fabrication en bois sur commande de produits en lamellé-collé de toutes les tailles.
- Traitements de bois sous pression CCA, ACQ, MicroProMD et ignifuge (D-Blaze).
- Préparation à l'exportation sur place, traitement thermique et emballage.
- Services internes d'ingénierie et de consultation technique.
- Certification ISO 9001 : 2015

SUCCURSALES DE VENTES

SIÈGE SOCIAL
MONTRÉAL / DELSON
1 800 361-6503

QUÉBEC
1 800 463-4318

OTTAWA
1 800 577-7842

TORONTO /
CAMPBELLVILLE
1 800 263-6269

DARTMOUTH
1 800 565-7563

MONCTON
1 800 561-7965

TERRE-NEUVE /
DEER LAKE
1 866 220-2212

WINNIPEG
1 800 955-9436

SASKATOON
1 800 667-2693

EDMONTON
1 877 463-1299

CALGARY
1 888 316-7208

VANCOUVER /
RICHMOND
1 800 821-2053

ÉTATS-UNIS /
MANCHESTER
368 rue Pepsi
Manchester NH 03109
Tél. : 603 623-9811
1 800 990-0722

ÉTATS-UNIS /
PETERSBURG
108 rue Airport
Petersburg WV 26847
Tel. : 304 802-2150

ROYAUME-UNI
McCarthy Haulage
Unit 1 - 1st Avenue
Redwither Business Park
Wrexham Industrial Estate
Wrexham, UK, LL13 9XP
Tél. : 01691 718872
goodfellowuk.com

DIVISIONS



1 800 361-6503
canbar.com



OLIVER LUMBER

1 800 268-2471
oliverlumber.com



1 800 263-3249
qualityhardwoodsltd.com



ALLEGHENY MOUNTAIN
HARDWOODS
A Division of Goodfellow Corporation Inc.

(304) 802-2150
amhwoods.com



Pour de plus amples renseignements,
communiquez avec l'une de nos succursales
ou visitez notre site web :

goodfellowinc.com